

Tour du  
Pays de Vaud



UCI COUPE DES NATIONS  
ANCIENS

Dailens  
Carrouge  
Tartegnin  
Lucens

28 au 31 mai  
2026

# PROGRAMME OFFICIEL

Retraites  
Populaires

entrepreneurs!  
fédération vaudoise

Arenaz  
Automobiles



[www.tpv.ch](http://www.tpv.ch)



VAUD+



TUDOR



Journal  
de Morges

COURRIER

La Côte

LE NORD VAUDOIS

graphax



**En tant que partenaire officiel du Tour de Pays de Vaud, Graphax vous accompagne dans chaque étape de vos besoins en matière d'impressions, copies, numérisations et gestion documentaire.**

**Graphax SA**

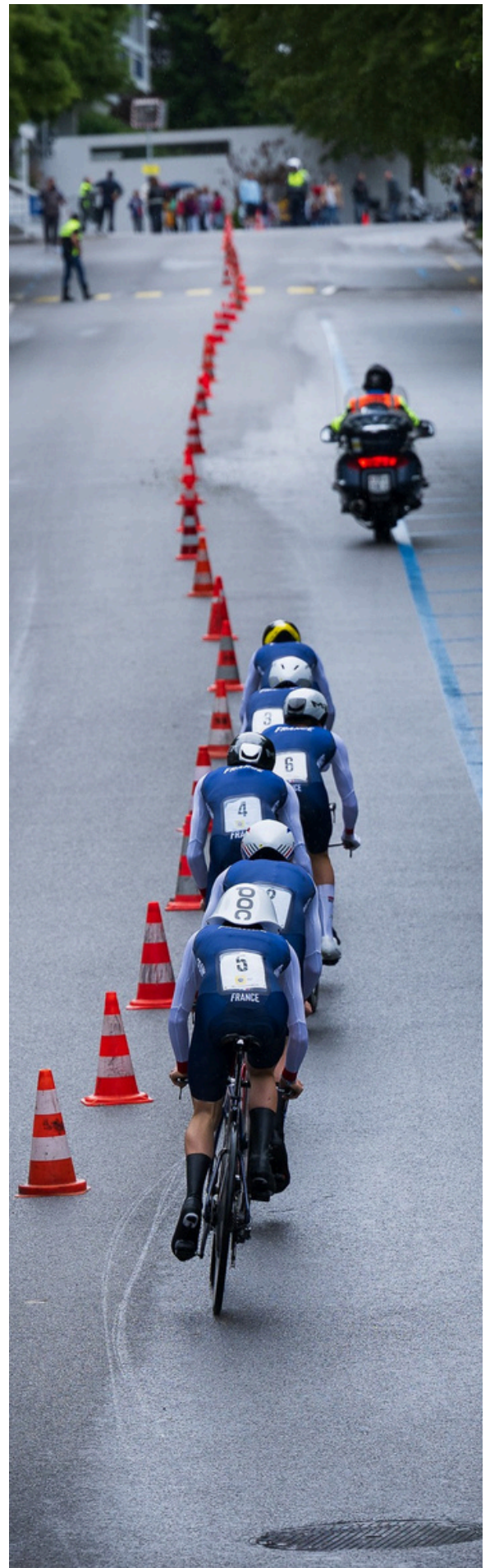
Rue du Grand-Pré 4  
1007 Lausanne

Tél. : 058 551 19 19  
romandie@graphax.ch  
www.graphax.ch



**KONICA MINOLTA**

Carte générale	5
Message de M. Alain Witz	7
Message de M. Jacques Nicolet	9
Message de M. Stéphane Maure	11
Organigramme	13
Comité d'honneur	15
Les équipes engagées	17
Signalétique - Horaires du mecredi	19
Site d'hébergement	21
Présentation des équipes	22
Jeudi 28 mai, Daillens	23
Vendredi 29 mai, Carrouge	31
Samedi 30 mai, Tartegnin	40
Dimanche 31 mai, Lucens	49
Règlement particulier	59
Planche de prix	66
Les maillots de leaders	69
Liste des hôpitaux	71
Colonne course	73
Palmarès	75
Remerciement	77



# BRASSERIE DU JORAT

## La Brasserie du Jorat: de la bière pour tous !

La bière, symbole d'amitié, de convivialité et de partage.  
Qu'elle soit blanche, blonde, ambrée ou noire, aromatique ou amère, qu'elle ait des parfums fruités ou maltés ; vous trouverez toujours une bière du Jorat à votre goût.

Depuis 2006, notre équipe produit une gamme variée de bières artisanales non filtrées en bouteilles et en fûts.

## Venez nous rendre visite à Ropraz !

Comment élabore-t-on cette boisson si ancienne et si populaire ?

De la théorie à la pratique, découvrez la bière sous tous les aspects.  
Apprenez, partagez, dégustez et savourez.

## Nous vous proposons :

Des visites avec dégustations, de 8 à 50 personnes,  
Des ateliers de brassage.

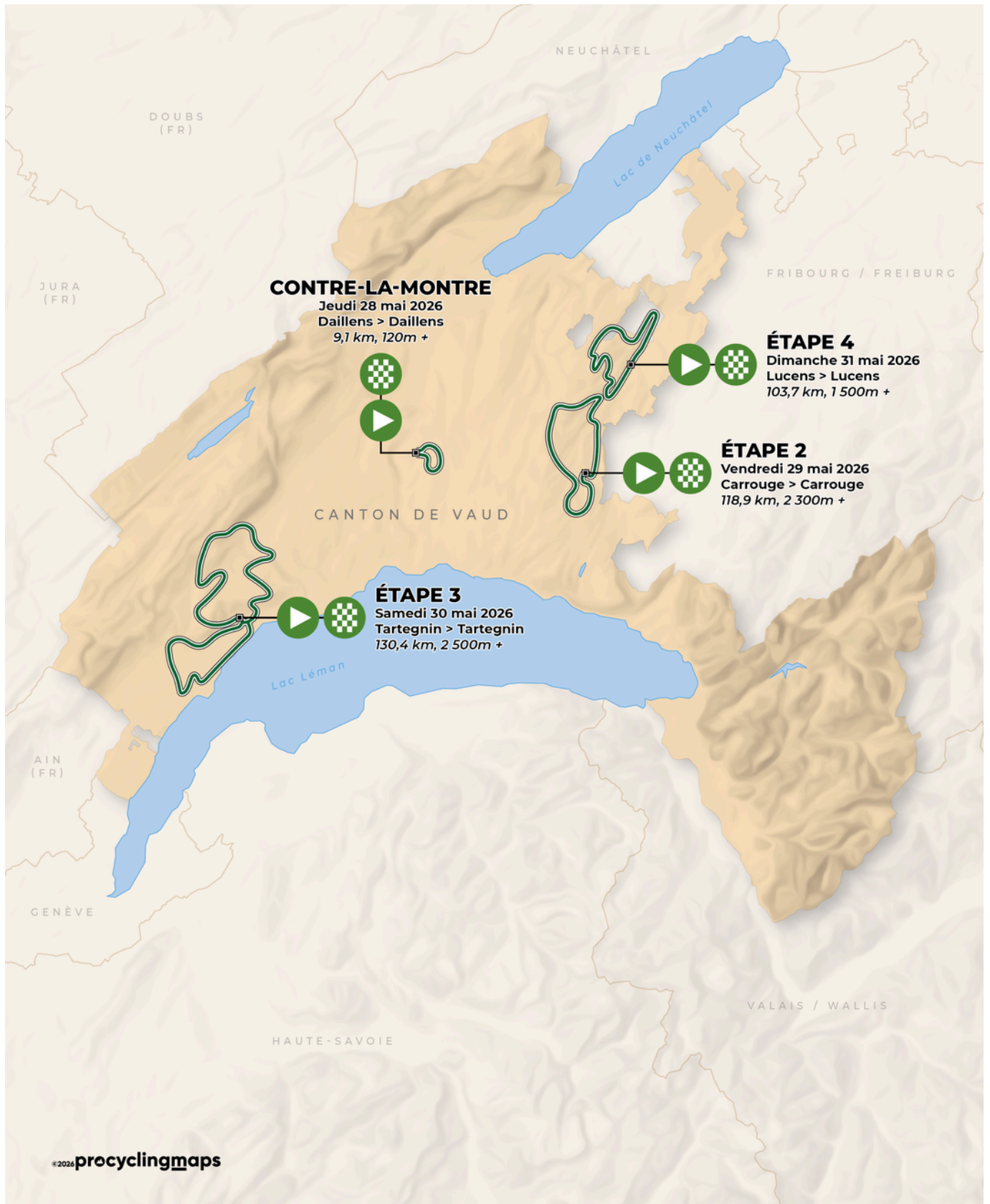
## Mais également

Le prêt de tireuses pour vos événements,  
Le brassage à façon,  
Des bières d'étiquettes,  
La location de salles de réunion,  
Un endroit convivial pour un événement client.

**Nous vous attendons à la boutique  
de la Brasserie ou sur notre shop internet .**

Z.A. Les Ussières - Rue des Artisans 7 - 1088 Ropraz - 021 991 31 45 - [www.brasseriedujorat.ch](http://www.brasseriedujorat.ch) - [info@brasseriedujorat.ch](mailto:info@brasseriedujorat.ch)





**Nous dépannons et assurons  
également les cyclistes.**

Une infrastructure dédiée à toutes  
les mobilités.

TCS Section Vaud  
021 863 11 11  
tcs-vd.ch



TCS – toujours à mes côtés.





## Rigueur et Engagement au Service de la Relève du Cyclisme

Le Tour du Pays de Vaud s'affirme, depuis son ascension en Coupe des Nations Juniors, comme une épreuve de référence sur la scène internationale. Véritable tremplin pour les talents de demain, il contribue activement à la formation de la relève et au rayonnement du cyclisme au plus haut niveau.

L'édition 2026 réunira près de 126 coureurs issus de 16 équipes nationales et 5 régionales, témoignant de l'attractivité et du niveau d'exigence de notre compétition. Avec un parcours de 362 kilomètres et un dénivelé de 6420 m, le TPV figure parmi les courses juniors les plus sélectives au monde.

Toutefois, l'organisation d'un tel événement représente aujourd'hui un défi majeur. L'augmentation constante des coûts, conjuguée aux exigences accrues en matière de sécurité, de logistique et de dispositifs médicaux professionnels, impose une mobilisation de ressources toujours plus importante. À cela s'ajoutent les attentes légitimes en matière de durabilité, auxquelles nous répondons par la mise en œuvre de mesures concrètes visant à limiter notre impact environnemental.

Dans ce contexte exigeant, l'engagement de nos partenaires, le soutien des collectivités publiques, ainsi que l'implication des autorités et des forces de sécurité sont plus essentiels que jamais. Je tiens également à saluer le travail remarquable de l'ensemble des collaborateurs, bénévoles et acteurs de terrain, dont le dévouement permet la tenue de cette épreuve dans les meilleures conditions.

Malgré ces défis, et grâce à l'engagement de toute l'équipe dirigeante, notre volonté demeure intacte : offrir une organisation de qualité et continuer à faire du Tour du Pays de Vaud (55<sup>ème</sup> édition) une vitrine d'excellence pour le cyclisme junior international.

À toutes les équipes, aux coureurs et aux passionnés, je souhaite la bienvenue à cette édition 2026 et plein succès.

Que notre épreuve continue d'accompagner et d'inspirer la relève du cyclisme mondial.

**Alain Witz**

Directeur général du Tour du Pays de Vaud

**Arenaz Automobiles Crissier SA est fière de représenter la marque iconique MG.**

Depuis plus d'un siècle, la **marque MG**, d'origine britannique s'est forgée une **réputation** pour ses voitures au style emblématique, et aujourd'hui, elle continue d'évoluer vers l'avenir de la **mobilité durable**.

La marque MG propose une gamme de **véhicules modernes**, alliant design innovant, technologie de pointe et prix accessibles, incluant **7 ans de garantie**.



**Le PREMIUM arrive chez MG grâce à sa nouvelle gamme « MG IM ».**



La nouvelle **MG IM5** est une berline au look d'une GT, technologiquement avancée, qui allie un **design raffiné**, une intelligence de conduite de pointe, une **autonomie jusqu'à 710 km** et des performances phénoménales.

**A partir de CHF 41'990.--**

La nouvelle **MG IM6** est un SUV intelligent, doté d'une **puissance démesurée** et de technologies de conduite avancées avec **une puissance de recharge de 396KW**, le tout enveloppé dans une silhouette élégamment fluide.

**A partir de CHF 49'990.--**



Toute l'équipe du garage **Arenaz Crissier** vous invite à venir découvrir cette magnifique **gamme MG**.



Le Tour du Pays de Vaud s'impose, année après année, comme un rendez-vous incontournable du cyclisme junior. Créée il y a 60 ans, cette épreuve par étapes sillonne les routes vaudoises et révèle les talents de demain. Bien plus qu'une simple compétition, elle constitue un véritable laboratoire du cyclisme international, où se forgent les premières grandes ambitions.

Son palmarès et ses listes de participants témoignent de son importance : une grande majorité des champions qui brillent aujourd'hui au plus haut niveau y ont fait leurs armes. Dans ces pelotons de jeunes coureurs, encore anonymes, se dessinent déjà les trajectoires des futurs leaders du cyclisme mondial. Le Tour du Pays de Vaud est ainsi devenu un passage presque obligé pour qui aspire à une carrière professionnelle.

Entre tradition et passion, l'épreuve conserve un ancrage local fort tout en rayonnant bien au-delà des frontières suisses. Elle incarne l'exigence, la découverte et la promesse d'un avenir sportif, faisant de chaque édition une page d'histoire en devenir.

J'ai pu modestement contribuer à l'édition de cette année, en intervenant auprès des services de la Confédération afin de pouvoir bénéficier des infrastructures de Chamblon cette année encore et j'exprime ma reconnaissance aux collaborateurs du DDPS pour l'oreille attentive qu'il m'ont accordés, qu'ils soient ici officiellement remerciés.

Je souhaite à toutes et tous, une édition du Tour du Pays de Vaud 2026 remplie de réussite et de convivialité.

**Jacques NICOLET**  
Conseiller national



**MAISON  
DU SPORT**  
LEYSIN

Rendez vous sur [msvd.ch](http://msvd.ch)

# L'endroit idéal pour vos séjours sportifs

CAMPS SPORTIFS | ÉVÈNEMENTS SPORTIFS ET SCOLAIRES | ENTRAÎNEMENTS



SE LOGER



SE RESTAURER



S'ENTRAÎNER





Chères amies, chers amis du cyclisme,

Le Tour du Pays de Vaud n'est pas seulement une course. C'est une promesse : celle de voir, sur les routes de notre canton, de jeunes passionnés écrire les premières lignes de leur histoire sportive.

Comme beaucoup d'enfants, j'ai grandi avec des rêves plein la tête, celui de devenir coureur cycliste. Sous les couleurs du Vélo Club La Roue d'Or Renens, j'ai découvert bien plus qu'un sport : une véritable école de vie, faite d'efforts, de camaraderie, de sacrifices et de joie. Chaque entraînement, chaque compétition nourrissait cette ambition, inspirée par les exploits des grands champions qui sont passés par le Tour du Pays de Vaud.

Cette course a vu éclore de nombreux talents. Elle s'est imposée comme un véritable tremplin vers le plus haut niveau, un passage important pour celles et ceux qui rêvent de briller un jour sur la scène du cyclisme international. Derrière chaque dossard se cache une histoire, un rêve, peut-être un futur grand nom du peloton.

Soutenir cette course, c'est croire en la jeunesse. C'est offrir à ces coureurs une chance de se révéler, de progresser et de poursuivre leur passion dans les meilleures conditions. C'est aussi valoriser tout un écosystème fait de bénévoles, d'organisateur et de partenaires, dont l'engagement permet à cet événement de perdurer et de rayonner bien au-delà de nos frontières.

La Fondation « Fonds du Sport Vaudois » est particulièrement fière de soutenir cette épreuve emblématique. A travers cet engagement, nous affirmons notre volonté de soutenir concrètement la relève sportive et de contribuer à l'émergence des champions de demain.

A toutes et à tous, je souhaite une magnifique édition, riche en émotions, en exploits et en souvenirs inoubliables.

Sportivement,

**Stéphane MAURE**

Secrétaire général de la Fondation « Fonds du sport vaudois »

Prévoyance



Location

Prêts



Nous accompagnons  
270'000 Vaudoises et Vaudois  
dans leurs projets.

Là, pour la vie.

 Retraites  
Populaires

## Direction générale

<b>Alain WITZ</b>	Directeur général	<b>Kevin PERRIARD</b>	Logistique
<b>Olivier FRANCFORT</b>	Directeur technique	<b>Serge MÜLLER</b>	Véhicules officiels
<b>Justine WITZ</b>	Secrétariat	<b>Nicolas LEISER</b>	Relations publiques
<b>Stéphane MEYER</b>	Trésorier	<b>Mathilda TONELLI</b>	Marketing -
<b>Antoine AEBI</b>	Course		Communication
<b>Thomas SCHEURER</b>	Equipes	<b>Muriel AMBÜHL</b>	Médias
<b>Christian GASSER</b>	Départs et arrivées	<b>Elodie PFEIFFER-CROUTAZ</b>	Cuisine

## Direction de course

<b>Yehoshua KOPITKO</b>	Président du Jury / Commissaire UCI	<b>Matteo MARTORINI</b>	Commissaire moto
<b>Laurent PITTET</b>	Coordinateur Swiss Cycling / Juge à l'arrivée voiture	<b>Alexandre CLAVIEN</b>	Commissaire stagiaire
<b>Mirjam NOWAK</b>	Juge à l'arrivée adjointe moto	<b>Christian BETRISEY</b>	Régulateur
<b>Dario BASSI</b>	Commissaire voiture		Régulateur
<b>Anja SCHULZ</b>	Commissaire voiture	<b>Stéphane DAREBELLAY</b>	Contrôle Délais
<b>Nicolas HRDINA</b>	Commissaire moto		

## Organisation générale

<b>Christian BETRISEY</b>	Groupe motos officielles	<b>Gilbert VOLET</b>	Photographe
<b>Eric DURIG</b>	Coord. commissaires	<b>Güttinger Fleurs</b>	Bouquets aux vainqueurs
<b>Sylvain PAILLARD</b>	Gendarmerie vaudoise	<b>TCS</b>	Podiums
<b>SIGMACOM</b>	Transmissions	<b>PROTECTAS</b>	Sécurité arrivée
<b>Jean-François AEBI</b>	Fléchage parcours	<b>Pascal NANJOU</b>	Speaker
<b>Laure GIGON</b>	Bénévoles	<b>Gilles PINARD</b>	Speaker à moto
<b>HEMOSTAZ / David</b>	Service médical	<b>David WITZ</b>	Webmaster
<b>FERREIRA</b>		<b>MSO Jérémie MÜLLER</b>	Chronométrage
<b>Yvan NOVERRAZ</b>	Speaker Radio-Tour	<b>Hanspeter KELLER</b>	Dépannage neutre
<b>Patrick MOOSMANN</b>	Sonorisation	<b>Béatrice AMIGUET</b>	Bureau de course
<b>Vélo-Club Echallens</b>	Voiture Balais 1	<b>AM-TPV</b>	Sécurité parcours
<b>Vélo-Club Montreux</b>	Voiture Balais 2	<b>FAUCHERRE</b>	Camion Arrivée
<b>Rennaz</b>		<b>TRANSPORTS SA</b>	



**imichot**

eventente location & vente  
de stands pour divers événements

[www.eventente.ch](http://www.eventente.ch)

079 503 52 84

Monsieur	Christophe DE KEPPEL	Directeur général du Comité international olympique
Monsieur	David LAPPARTIENT	Président de l'UCI
Madame	Amina LANAYA	Directrice générale de l'UCI
Monsieur	Richard CHASSOT	Directeur du Tour de Romandie
Monsieur	Stéphane MONTANGERO	Président du Grand Conseil vaudois
Madame	Isabelle MORET	Cheffe Dpt de l'économie, innovation, emploi, patrimoine
Madame	Christelle LUISIER-BRODARD	Présidente du Conseil d'Etat vaudois et Cheffe du Dpt des institutions, du territoire et du sport
Monsieur	Pierre-Yves MAILLARD	Conseiller aux Etats
Monsieur	Pascal BROULIS	Conseiller aux Etats
Madame	Sylvie BULA	Commandante de la Police cantonale
Monsieur	Alain GORKA	Commandant de la Gendarmerie vaudoise
Monsieur	Yvan HENZER	Président de la Fondation 'Fonds du sport vaudois'
Monsieur	Stéphane MAURE	Secrétaire de la Fondation 'Fonds du sport vaudois'
Monsieur	Cédric BOVEY	Chef du Service de l'éducation physique et du sport VD
Monsieur	Vincent VOLET	Président de l'association cycliste cantonale vaudoise ACCV
Monsieur	Bruno BOSCARDIN	Président de la Fondation Bruno Boscardin
Monsieur	Michel PIRKER	Chef du secteur Jeunesse et Sport VD
Madame	Chantal WEIDMANN	Présidente de l'Union des communes vaudoises (UCV)
Monsieur	Alain JACCARD	Président de l'Association des Communes Vaudoises (ADCV)
Monsieur	Pascal DESSAUGES	Préfet de la préfecture du Gros de Vaud
Monsieur	Cédric ALBERT	Préfet de la Préfecture Lavaux-Oron
Madame	Anne Marion FREISS	Préfète de la Préfecture de Broye-Vully
Madame	Chantal TURIN	Préfète de la Préfecture de Nyon
Monsieur	Olivier FARGEON	Préfet de la Préfecture de Nyon
Monsieur	Frédéric MANI	Président de Région de Nyon
Monsieur	Frédéric BURNAND	Syndic de Daillens
Monsieur	Patrick EMERY	Syndic de Jorat-Mézières
Monsieur	Stéphane JAYET	Syndic de Tartegnin
Monsieur	Patrick GAVILLET	Syndic de Lucens

**construire  
vaudois  
.ch**

**2'800 entreprises vaudoises  
de confiance. Vos travaux  
sont entre de bonnes mains!**

Ex: rénovation énergétique

Lieu

Rechercher 

## **Vous rénovez, vous transformez ?**

**Simple, rapide et efficace, notre plateforme vous permet de trouver les artisans, entrepreneurs et spécialistes qu'il vous faut, en quelques clics.**



**construirevaudois.ch** est une initiative de la Fédération vaudoise des entrepreneurs, la principale association des métiers de la construction, pour promouvoir les entreprises locales, respectueuses des conventions collectives de travail et participant au développement économique du canton.

**entrepreneurs!**  
fédération vaudoise

[www.fve.ch](http://www.fve.ch)

## Equipes nationales



Allemagne



Australie



Autriche



Belgique



Danemark



France



Lettonie



Norvège



Pays-Bas



Portugal



République  
Tchèque



Slovaquie



Slovénie



Suisse



Ukraine



USA

## Equipes régionales



Team Humard  
Vélo-Passion



Roman  
Kreuziger  
Cycling  
Academy



Talent  
Romandie



Vélo Club  
Cluses  
Scionzier



TSP Suisse  
Centrale

## Manches de la Coupe des Nations juniors UCI 2026

	27.03	E3 Saxo Classic
	12.04	Paris-Roubaix Juniors
	16 au 18.04	Volta Castelló
	19.04	Trofeo Víctor Cabedo
	8 au 11.05	Course de la Paix Juniors
	28 au 31.05	Tour du Pays de Vaud
	30 et 31.05	Trophée Centre Morbihan
	6 et 7.06	G.P. F.W.R. Baron - Lago Le Bandie - Pieve Del Grappa
	11 au 14.06	LVM Saarland Trofeo
	10 au 12.07	Medzinárodné Dni Cyklistiky
	14 au 19.07	Tour de l'Abitibi
	13 et 14.08	Nation's Cup Hungary
	31.08 au 4.09	Tour de DMZ

Entrée

# Salle Schuricht

Toute grande œuvre porte en elle-même l'essence de l'infini.  
Carl Schuricht















Carl Schuricht est l'un des plus grands chefs d'orchestre du 20<sup>e</sup> siècle. Né à Döbling le 3 juillet 1888, il décède le 7 janvier 1967 à Courmayeur (France), où il avait fixé en 1944 grâce à l'aide du chef vaudois Ernest Ansermet. À la demande de ce dernier, dirige plus de soixante concerts à la tête de l'Orchestre de la Suisse Romande, marquant profondément la vie culturelle de notre pays.



**Signalétique**

**Impression**  
grand format

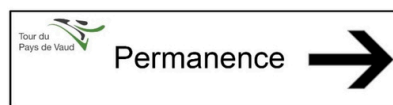
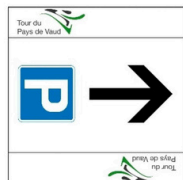
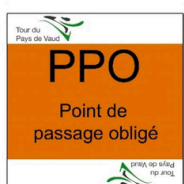
**Marquage**

- |   |                                      |   |                         |
|---|--------------------------------------|---|-------------------------|
|  | Départ                               |  | Point de passage obligé |
|  | Arrivée                              |  | Service médical         |
|  | Parking véhicules officiels          |  | Point de dérivation     |
|  | Parking équipes                      |  | Village                 |
|  | Parking organisation                 |  | Tente VIP               |
|  | Parking motos escorte et gendarmerie |  | Podium                  |
|  | Parking invités                      |  | Salle de presse         |
|  | Parking presse                       |  | WC                      |
|  | Parking public                       |  | Contrôle antidopage     |

 Itinéraire dérivation

 Itinéraire course

 Itinéraire accès PPO



## Horaire mercredi 27 mai 2026

### CHAMBLON - Place d'armes

14h00 - 17h00

Mise en place de la caserne

18h00 - 18h45

Repas du soir pour les équipes présentes

18h45 - 19h30

Repas du soir pour les bénévoles présents

19h30

Réunion du Collège des Commissaires



# VOTRE PARTENAIRE RADIOCOMMUNICATION

Location système WAVE PTX™ pour les  
events sportifs et culturels



Equipes	Pré-check des vélos de c-l-m	Présentation des équipes + signatures			
	28.mai	28.mai	29.mai	30.mai	31.mai
Slovaquie	08:00	13:00	13:20	10:20	07:50
Slovénie	08:05	13:02	13:22	10:22	07:52
République Tchèque	08:10	13:04	13:24	10:24	07:54
Australie	08:15	13:06	13:26	10:26	07:56
TSP Suisse Centrale	08:20	13:09	13:29	10:29	07:59
Lettonie	08:25	13:12	13:32	10:32	08:02
France	08:30	13:15	13:35	10:35	08:05
Allemagne	08:35	13:18	13:38	10:38	08:08
Roman Kreuzinger Cycling Academy	08:40	13:21	13:41	10:41	08:11
Autriche	08:45	13:24	13:44	10:44	08:14
Ukraine	08:50	13:27	13:47	10:47	08:17
Portugal	08:55	13:30	13:50	10:50	08:20
Team Humard Vélo Passion	09:00	13:33	13:53	10:53	08:23
Norvège	09:05	13:36	13:56	10:56	08:26
Talent Romandie	09:10	13:39	13:59	10:59	08:29
Pays-Bas	09:15	13:42	14:02	11:02	08:32
Belgique	09:20	13:45	14:05	11:05	08:35
Vélo Club Cluses Scionzier	09:25	13:48	14:08	11:08	08:38
Etats-Unis	09:30	13:51	14:11	11:11	08:41
Suisse	09:35	13:54	14:14	11:14	08:44
Danemark	09:40	13:57	14:17	11:17	08:47
<b>Départs des étapes</b>		<b>15:00</b>	<b>14:30</b>	<b>11:30</b>	<b>09:00</b>





## Billet du Syndic

C'est avec un grand enthousiasme que Daillens accueille la première étape du Tour du Pays de Vaud cycliste 2026. Pour notre village, c'est une vraie joie de voir s'élanter chez nous cette course contre la montre par équipes, qui promet intensité, esprit collectif et belles émotions sportives. Recevoir de jeunes coureurs aussi talentueux et déterminés est à la fois un honneur et un magnifique motif de fierté.

J'invite chaleureusement la population, les passionnés de cyclisme, les familles et les visiteurs à venir nombreuses et nombreux le long du parcours pour encourager ces jeunes athlètes. Leur énergie, leur engagement et leur passion méritent un public enthousiaste, prêt à faire vibrer les rues de notre commune et les routes du

Gros-de-Vaud. Au fil de la course, puis à son terme, chacune et chacun pourra aussi profiter d'un moment festif, convivial et rassembleur.

À Daillens, nous sommes particulièrement attachés à ces événements qui font vivre le village et renforcent les liens entre habitants. Ce goût pour le sport et les rendez-vous populaires se prolongera d'ailleurs très vite, puisque deux jours plus tard se tiendra la Défoulée, notre traditionnelle course pédestre annuelle, chère au cœur de nombreux habitants.

Je souhaite à toutes et à tous une très belle fête du sport à Daillens.

**Frédéric BURNAND**  
syndic

### Départ et arrivée au centre de Daillens : une fête à l'effigie du sport pour toutes et tous

Le départ et l'arrivée de cette première étape du Tour du Pays de Vaud 2026 auront lieu au cœur de Daillens, à côté de l'église. Tout l'après-midi petits et grands pourront assister aux départs individuels de ce prologue individuel contre la montre. Le parcours sera sécurisé, certaines routes seront fermées à la circulation. Surtout plusieurs stands seront installés autour de l'église, animés par les sociétés locales, les sponsors du tour ou des food trucks, formant le « village » de l'étape !

#### Concours

La Municipalité offre deux places à bord d'une voiture de la caravane du tour pour suivre l'étape de Daillens en direct, derrière l'un des concurrents.

Votre réponse en scannant ce QR code

#### Question :

Quelle est la date de naissance exacte du plus jeune des coureurs de cette édition du TPV 2026 ?



**Jeudi 28 mai 2026**  
**1ère étape - CLM**  
**DailLens**

## CHAMBLON - Place d'armes

07h00	Réunion de la Direction de l'organisation
07h30 - 09h00	Petit-déjeuner
07h30 - 08h30	Ouverture de la permanence
08h00 - 09h40	Pré-check des vélos de contre-la-montre
Dès 08h00	Accueil des bénévoles et prise en charge du matériel
08h30 - 09h30	Distribution des radios pour l'organisation
09h00 - 10h30	Attribution des chambres aux bénévoles
08h15 - 09h30	Confirmation des partants, distribution des dossards, des documents et radios aux équipes
10h00	Réunion des directeurs sportifs
10h00	Remise de l'ordre de départ de la 1 <sup>ère</sup> étape CLM
11h00 - 11h45	Repas de midi des équipes
11h45 - 12h15	Repas des bénévoles
Dès 12h20	Départ des véhicules organisation et équipes pour DailLens

## DAILLENS - Site de départ

Dès 12h45	Arrivée des véhicules de l'organisation et des équipes
13h00 - 14h00	Présentation des coureurs
14h00	Fermeture de route pour les reconnaissances du parcours
14h15	Briefing de la colonne course sous la ligne départ pour les <b>responsables de secteurs</b> (commissaires, régulateurs, escortes motos, gendarmerie, hors course, médical, radio-tour, sécurité)
15 min avant le départ	Signature de la feuille de départ et contrôle des vélos

**15h00**

**Départ du premier coureur puis toutes les minutes**

## DAILLENS - Site d'arrivée

17h13	Départ du dernier coureur
17h25	Arrivée du dernier coureur
	Réunion du Collège des Commissaires
~ 17h35	Protocole d'arrivée

## CHAMBLON, Place d'armes

19h00 - 20h00	Ouverture de la permanence
19h00 - 19h45	Repas du soir des équipes
19h45 - 20h30	Repas du soir des bénévoles



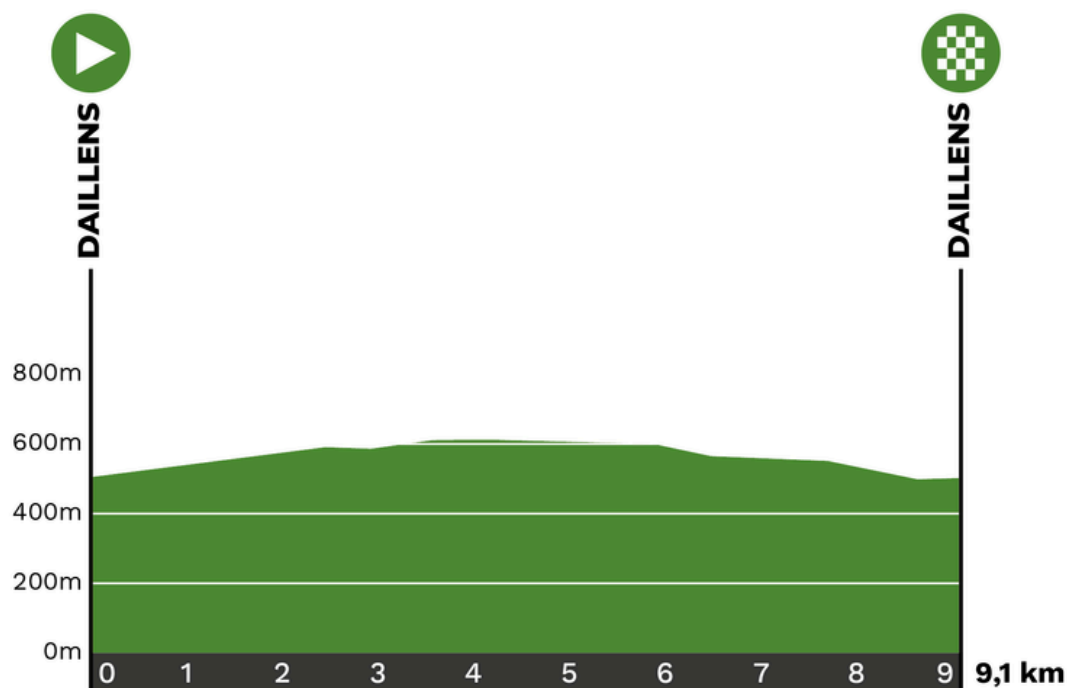
**TOUR DU PAYS DE VAUD**

Contre-la-montre  
Jeudi 28 mai 2026, 15h00  
9,1 km, 120m +



entrepreneurs!  
fédération vaudoise



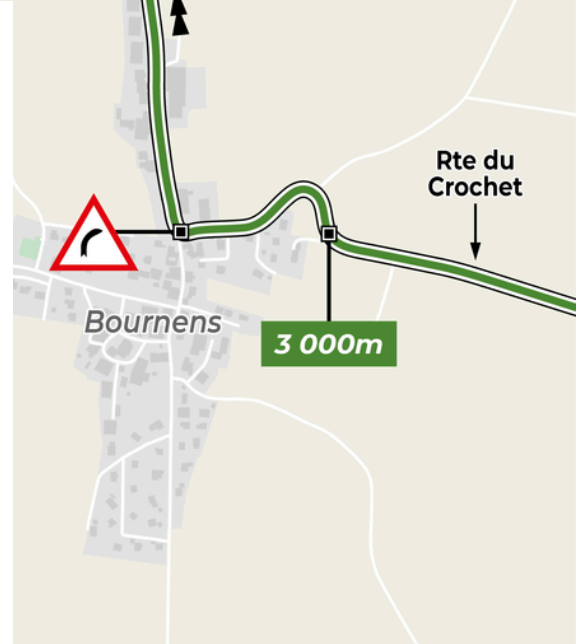
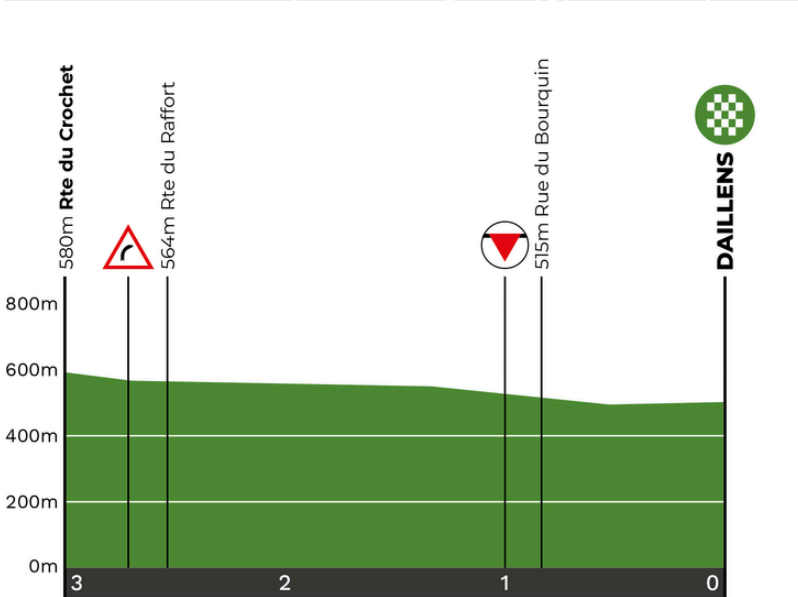


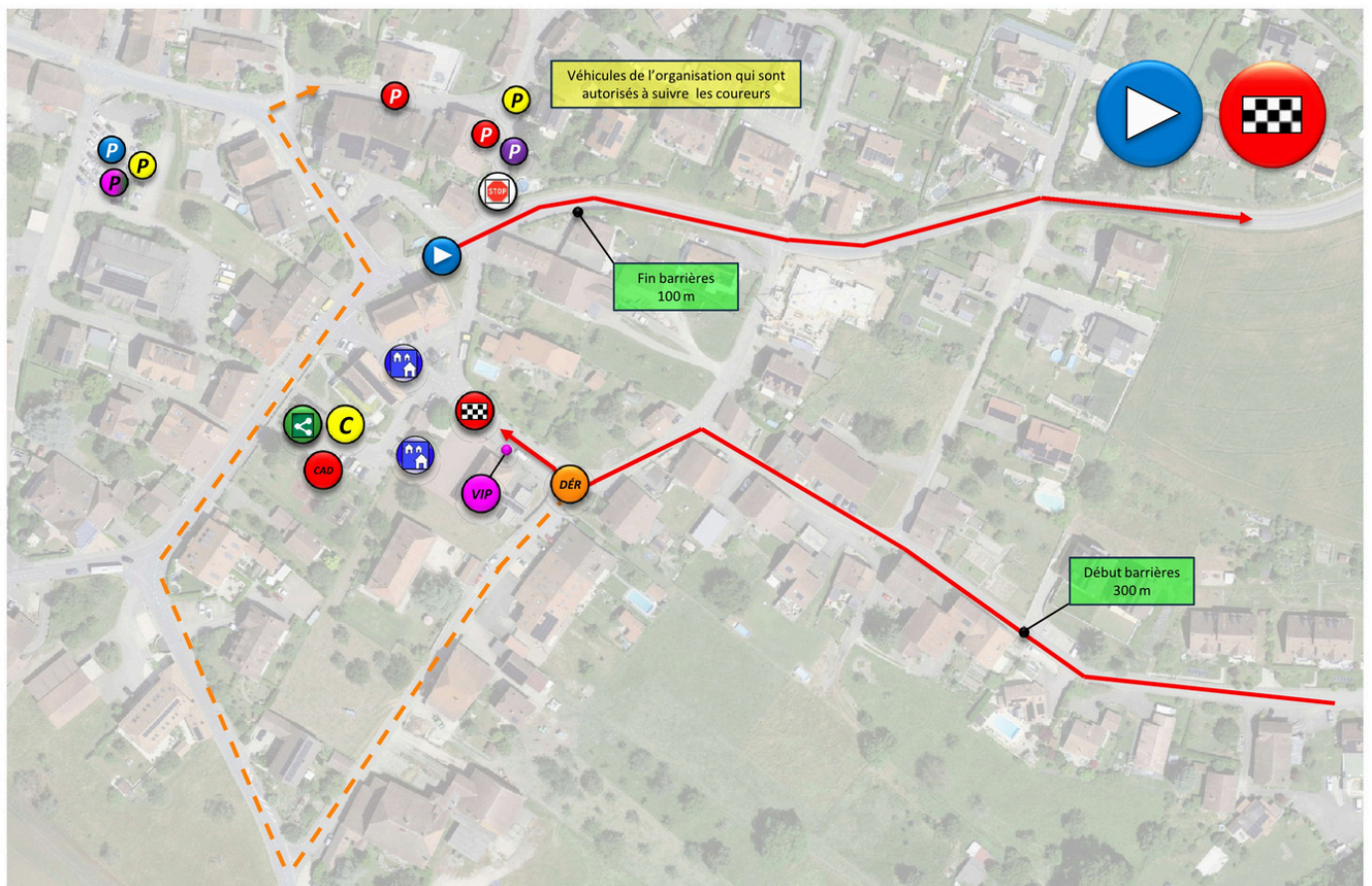
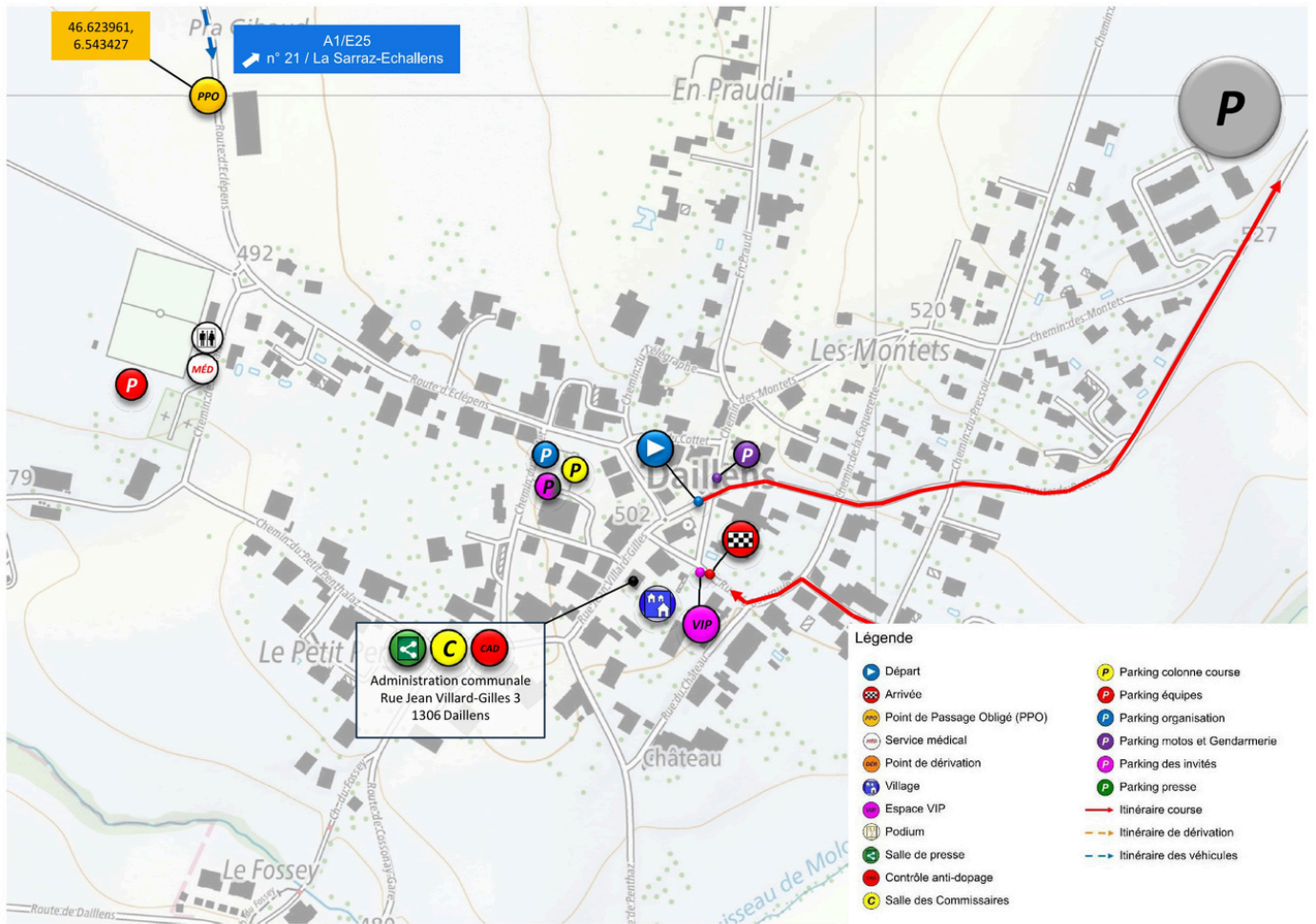
9,1		15:00:00		Daillens - Daillens			28/05/2026		
Kilomètres			Route	Itinéraires	42	45	48		
Partiels	Parcours	A parcourir			km/h	km/h	km/h		
<b>VAUD</b>									
0	0	9,1		<b>Daillens - Départ Réel - Route de Bettens</b>	15:00	15:00	15:00		
1,2	1,2	7,9		<i>Route d'Oron -&gt; Route de Bettens -&gt; Route de Daillens</i>	15:01	15:01	15:01		
1,0	2,2	6,9		Bettens	15:03	15:02	15:02		
0,2	2,4	6,7		<i>Route de Daillens -&gt; Chemin Neuf</i>	15:03	15:03	15:03		
0,1	2,5	6,6		<i>Chemin Neuf -&gt; Route de BousSENS 134</i>	15:03	15:03	15:03		
2,6	5,1	4,0		<i>Route de BousSENS 134 -&gt; Route de Bournens</i>	15:07	15:06	15:06		
0,9	6,0	3,1		<i>Route de Bournens -&gt; Route du Crochet</i>	15:08	15:08	15:07		
0,3	6,3	2,8		Bournens	15:09	15:08	15:07		
0,1	6,4	2,7		<i>Route du Crochet -&gt; Route du Raffort</i>	15:09	15:08	15:08		
1,8	8,2	0,9		<i>Route du Raffort -&gt; Rue du Bourquin</i>	15:11	15:10	15:10		
<b>0,9</b>	<b>9,1</b>	<b>0,0</b>		<b>Daillens - Arrivée</b>	<b>15:13</b>	<b>15:12</b>	<b>15:11</b>		

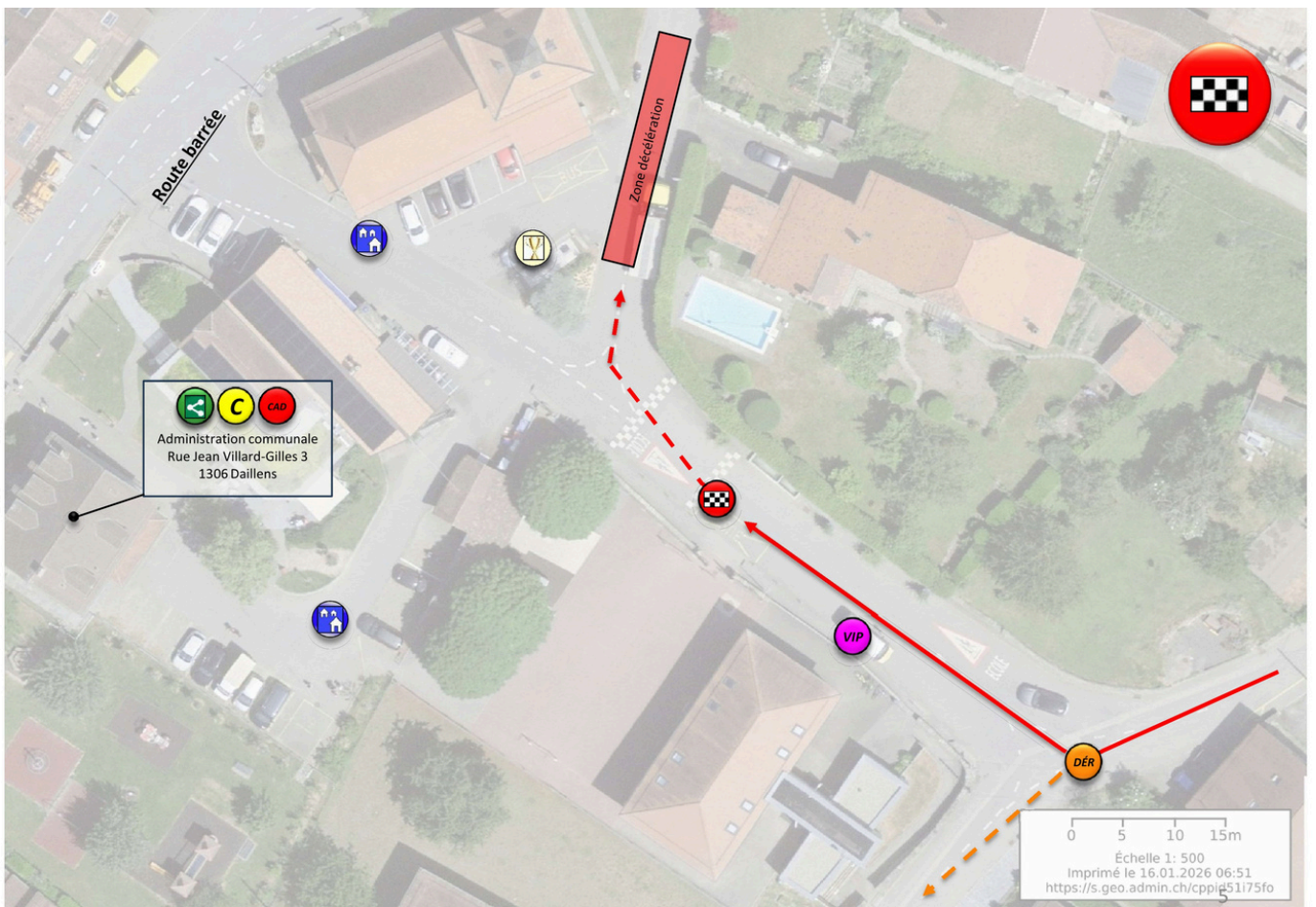




## TOUR DU PAYS DE VAUD Contre-la-montre Carte des 3 derniers kilomètres









Comme vous, grâce  
à l'engagement de  
nombreux volontaires,  
**nous assurons nos  
missions.**

[www.eca-vaud.ch](http://www.eca-vaud.ch)

**Solidaires, par nature.**

 **ECA**  
Prévenir Secourir Assurer



## Billet du Syndic

C'est avec un immense plaisir et une grande fierté que la commune de Jorat-Mézières vous souhaite la plus chaleureuse bienvenue à Carrouge à l'occasion de cette étape du Tour du Pays de Vaud cycliste.

Notre village, niché au cœur du Jorat, est particulièrement heureux d'accueillir pour la troisième fois cette belle manifestation sportive. Entre paysages vallonnés, forêts et routes qui se prêtent admirablement à la pratique du vélo, notre région offre, je l'espère, un cadre idéal pour célébrer le cyclisme et l'effort sportif.

Le Tour du Pays de Vaud est reconnu pour mettre en lumière de jeunes talents du cyclisme international. Nombre de stars actuelles de la « petite reine » s'y sont d'ailleurs illustrées. C'est donc un honneur pour notre commune de participer, à notre échelle, à cette grande et belle aventure sportive.

Au-delà de la compétition, cette journée se veut également un moment de convivialité pour la population et les visiteurs. Le traditionnel marché Charme verra ses horaires élargis, l'offre de restauration locale sera complétée par

une paëlla géante en début de soirée, et c'est sous la cantine de la Jeunesse que vous pourrez clôturer cette journée riche en émotions, dans l'ambiance chaleureuse de notre village.

Je souhaite à toutes les équipes une excellente course, pleine d'énergie, de fair-play et de belles performances. Que cette étape à Carrouge soit, pour chacune et chacun d'entre vous, un moment marquant de ce Tour du Pays de Vaud.

Une fois encore, un immense merci aux organisateurs, aux sponsors, aux bénévoles ainsi qu'à toutes les personnes qui se sont engagées pour que cette étape puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

Au nom de la commune, je vous souhaite un magnifique passage chez nous et une très belle poursuite de la compétition.

Bonne course à toutes et à tous, et bienvenue à Carrouge !

**Patrick EMERY**

Syndic de Jorat-Mézières

Vendredi 29 mai 2026  
2ème étape  
Carrouge

## CHAMBLON - Place d'armes

- 07h30 - 09h00 Petit-déjeuner
- 07h30 - 08h30 Ouverture de la permanence
- 09h30 Briefing sécurité en course - **OBLIGATOIRE** pour tous les conducteurs de l'échelon course (art 2.2.034bis - UCI)
- 11h00 - 11h45 Repas de midi des équipes
- 11h45 - 12h15 Repas de midi des bénévoles
- Dès 12h15 Départ des véhicules organisation et équipes pour Carrouge

## CARROUGE - Site de départ

- 13h00 Arrivée des véhicules organisation et équipes
- 13h20 - 14h20 Présentation des coureurs et signature de la feuille de départ
- 13h30 Contrôle des liaisons radios
- 13h45 Briefing de la colonne course sous la ligne départ pour les **responsables de secteurs** (commissaires, régulateurs, escortes motos, gendarmerie, hors course, médical, radio-tour, sécurité)

<b>14h30</b>	<b>Départ de la 2ème étape</b>
--------------	--------------------------------

## CARROUGE - Site d'arrivée

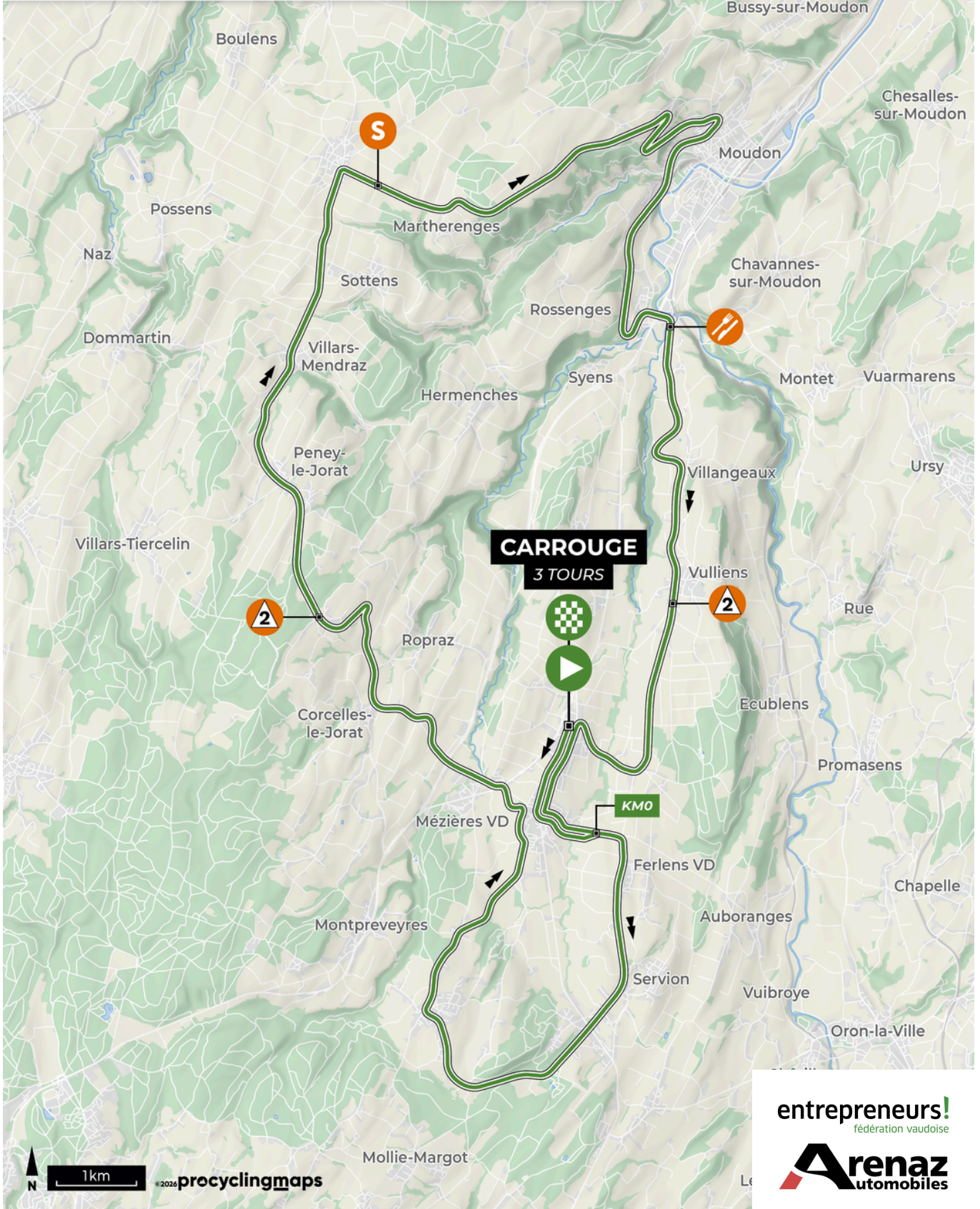
- ~ 17h20 Arrivée des coureurs  
Réunion du Collège des Commissaires
- ~ 17h30 Protocole d'arrivée

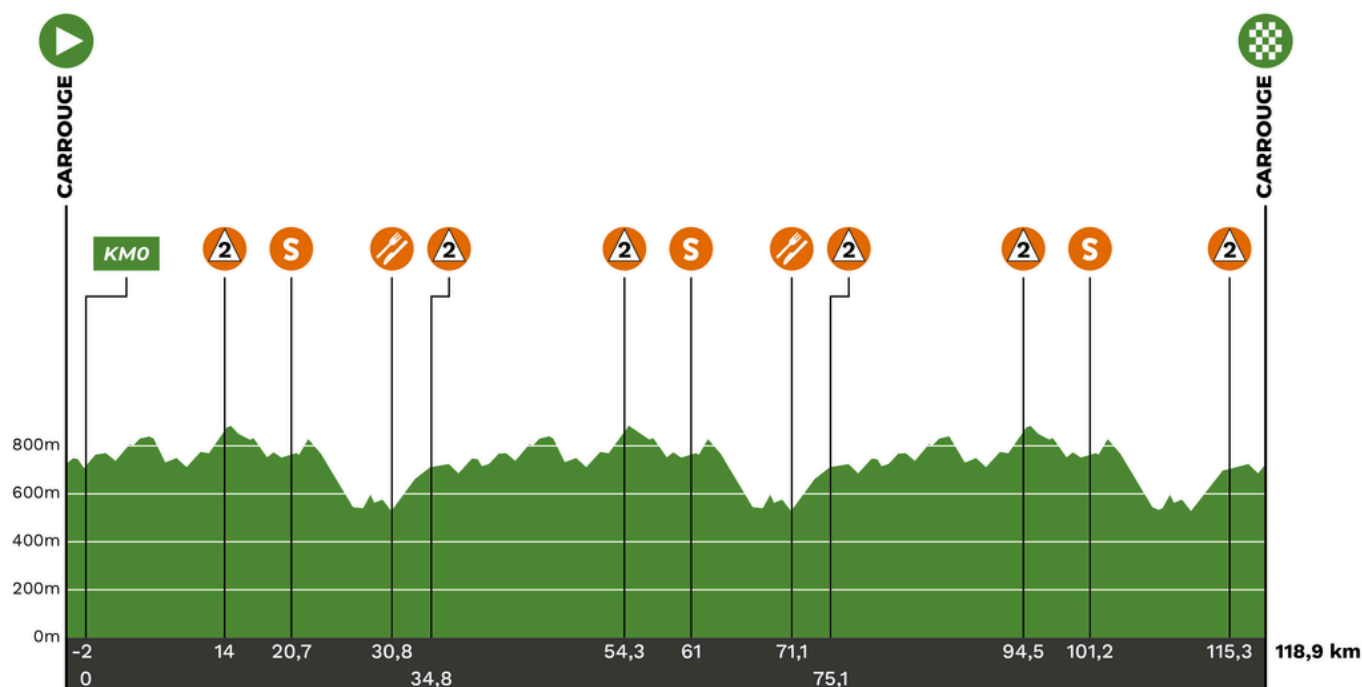
## CHAMBLON, Place d'armes

- 19h00 - 20h00 Ouverture de la permanence
- 19h00 - 19h45 Repas du soir des équipes
- 19h45 - 20h30 Repas du soir des bénévoles



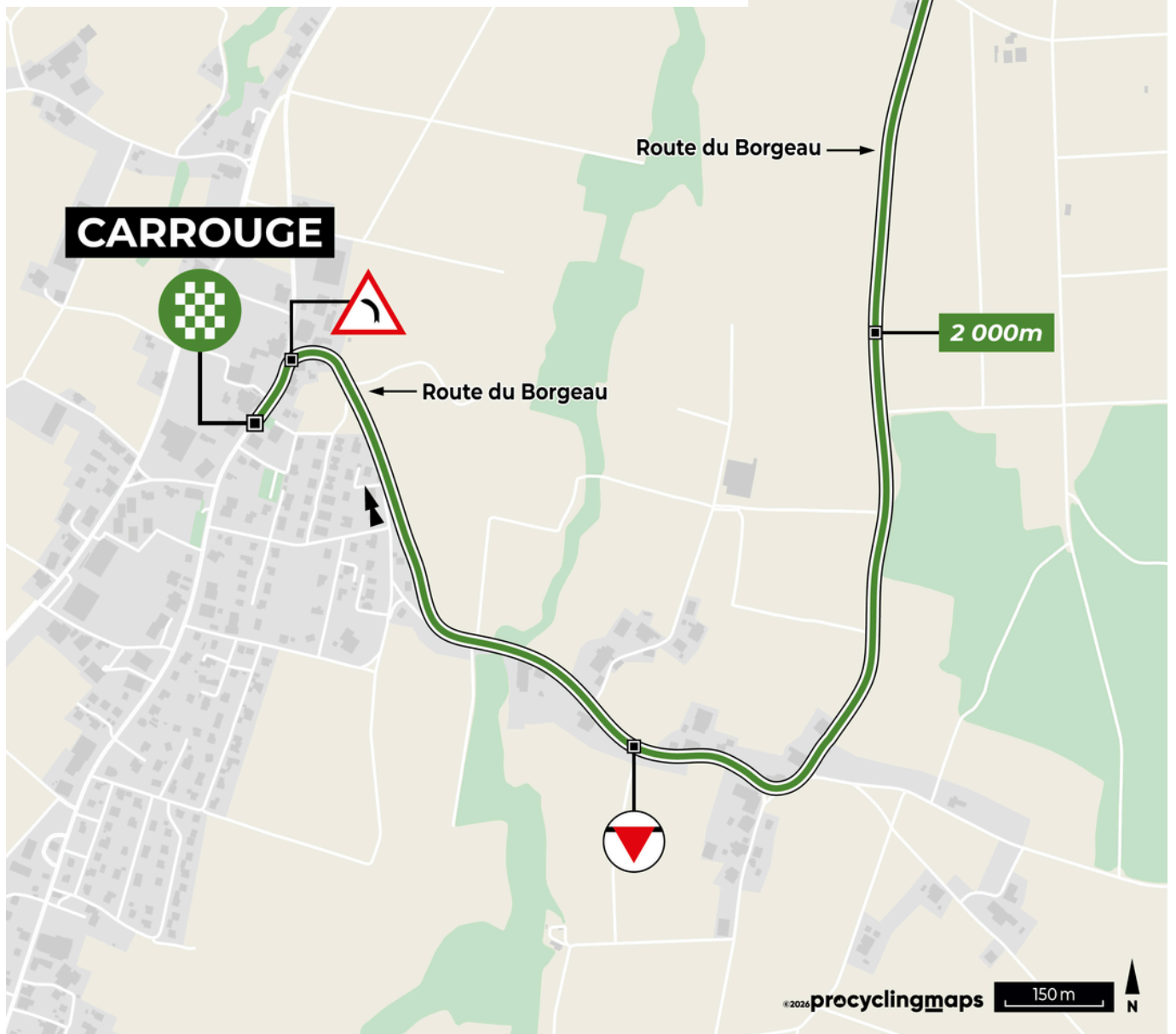
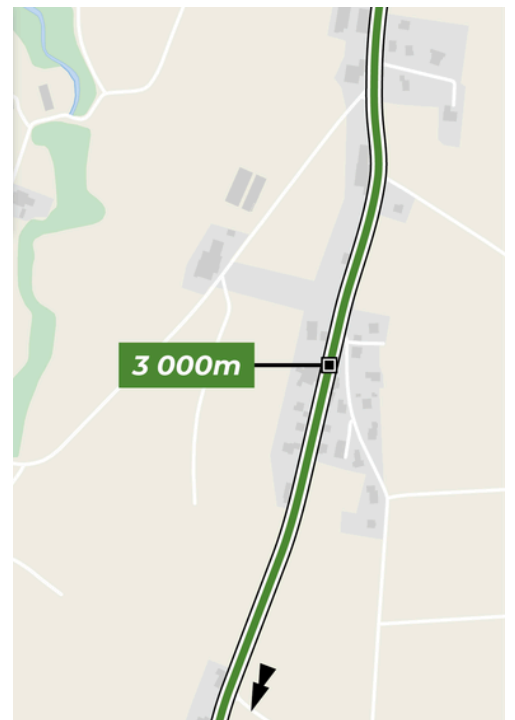
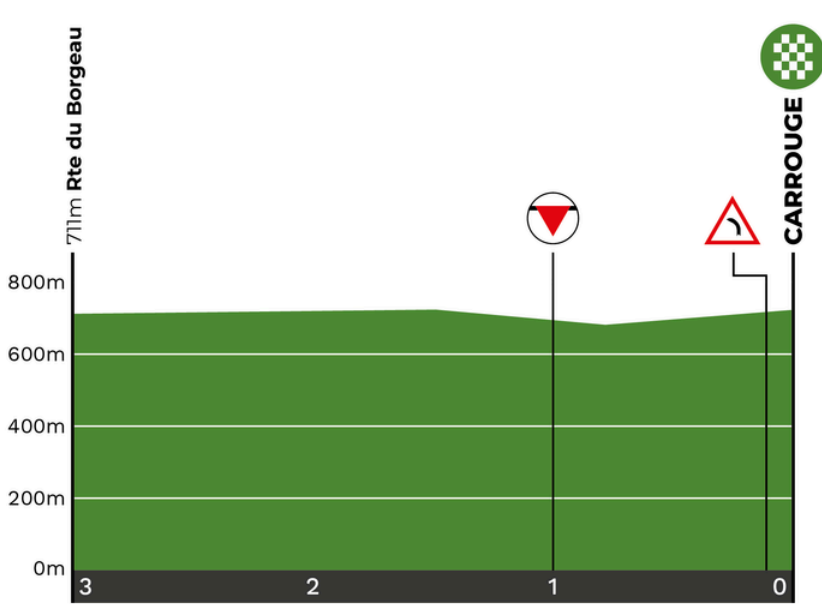
**TOUR DU PAYS DE VAUD**  
Étape 2 - Carrouge > Carrouge  
Vendredi 29 mai 2026, 14h30  
118,9 km, 2 300m +

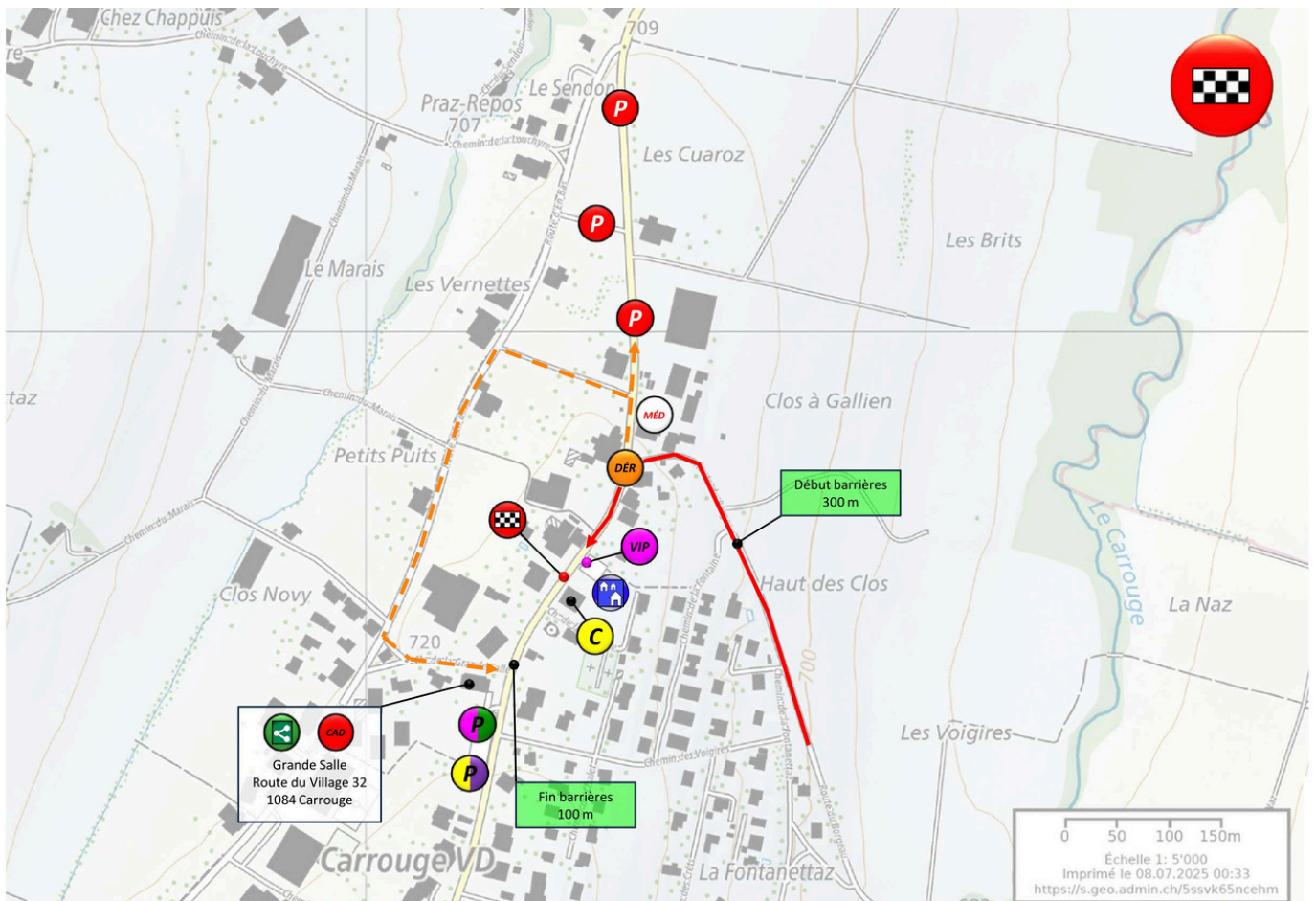
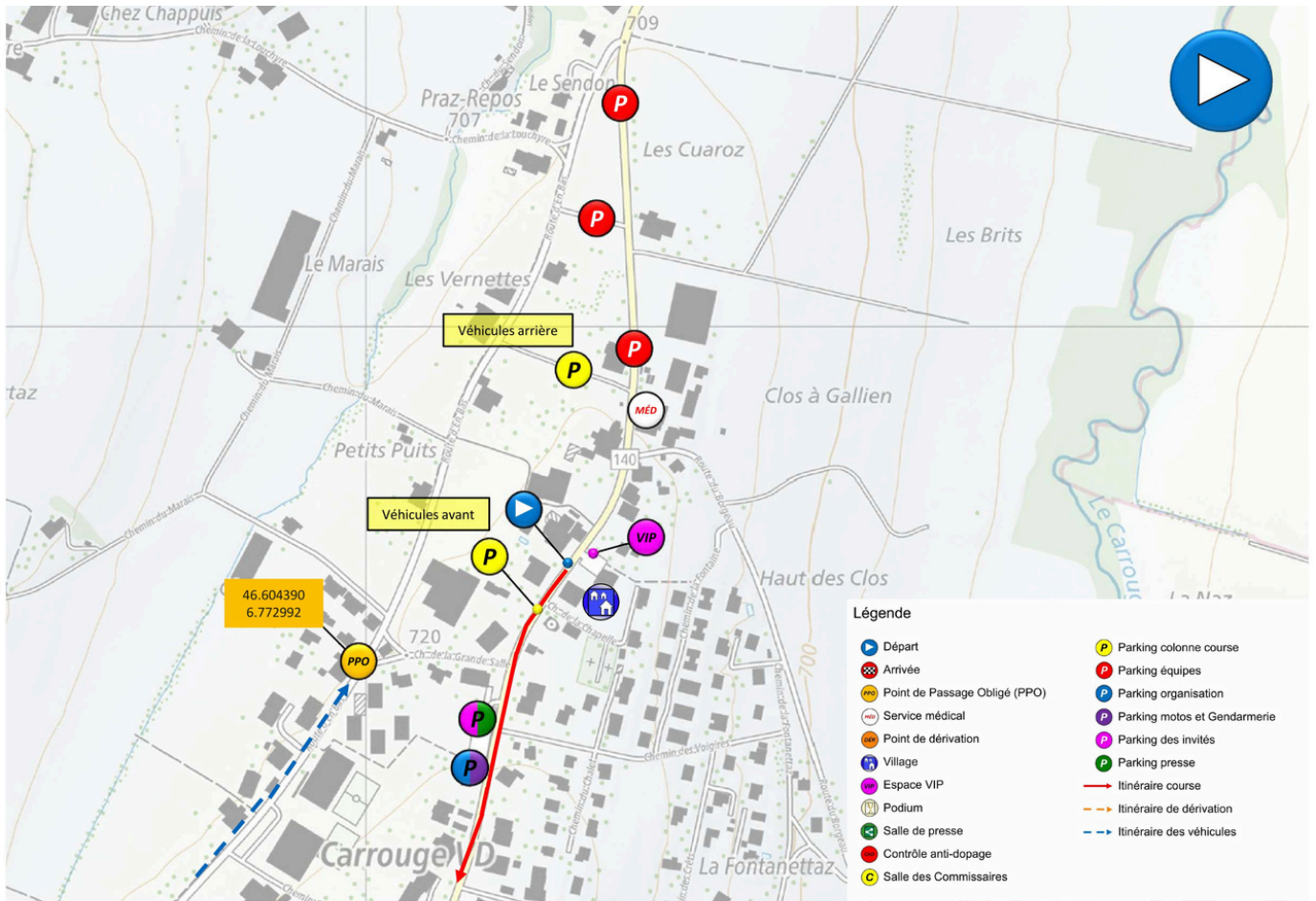




118,9		14:34:00		Carrouge - Carrouge			29/05/2026		
Kilomètres		Route		Itinéraires			39	41	43
Partiels	Parcourus	A parcourir					km/h	km/h	km/h
VAUD									
	0	118,9	R140	Carrouge - Départ Fictif - Route du Village 140			14:30	14:30	14:30
2	0	118,9		Mézières VD - Départ Réel - Route d'Oron			14:34	14:34	14:34
0,3	0,3	118,6		Route d'Oron -> Route de Ferlens			14:34	14:34	14:34
0,5	0,8	118,1		Ferlens VD			14:35	14:35	14:35
1,4	2,2	116,7		Servion			14:37	14:37	14:37
3,8	6,0	112,9		Les Cullaves - Route de Servion -> Route du Signal			14:43	14:42	14:42
2,6	8,6	110,3		Mézières VD - Route des Cullaves -> Chemin des Troncs			14:47	14:46	14:46
0,1	8,7	110,2		Chemin des Troncs -> Chemin du Raffort			14:47	14:46	14:46
0,4	9,1	109,8		Chemin du Raffort -> Route de la Croix-d'Or			14:48	14:47	14:46
1,3	10,4	108,5		<b>GPM 1 Début</b>			14:50	14:49	14:48
1,4	11,8	107,1		Corcelles-le-Jorat			14:52	14:51	14:50
2,2	14,0	104,9		<b>GPM 1 Fin - catégorie 2</b>			14:55	14:54	14:53
1,8	15,8	103,1		Peney-le-Jorat - Route de Villars-Mendraz			14:58	14:57	14:56
1,8	17,6	101,3		Villars-Mendraz			15:01	14:59	14:58
2,6	20,2	98,7		Chapelle-sur-Moudon - Rte de Villars-Mendraz -> Rue du Battoir			15:05	15:03	15:02
0,5	20,7	98,2		<b>Sprint 1 - Bonifs 3/2/1 secondes</b>			15:05	15:04	15:02
0,9	21,6	97,3		Martherenges - Rue du Battoir -> Grand Clos			15:07	15:05	15:04
3,0	24,6	94,3		Route de Mertherenges			15:11	15:10	15:08
2,0	26,6	92,3		Moudon - Av. de Mertherenges -> Rte d'Yverdon 151			15:14	15:12	15:11
0,3	26,9	92	R151	Route d'Yverdon 151 -> Chemin des Amourettes			15:15	15:13	15:11
0,7	27,6	91,3		Les Combremonts -> Route d'Hermenches			15:16	15:14	15:12
1,0	28,6	90,3		Route d'Hermenches -> Route de Contournement de Valacrêt			15:18	15:15	15:13
2,2	30,8	88,1		<b>GPM 2 Début - Bressonnaz -&gt; Route de Moudon</b>			15:21	15:19	15:16
0,0	30,8	88,1		<b>Ravitaillement Début</b>			15:21	15:19	15:16
2,3	33,1	85,8		<b>Ravitaillement Fin - Collecte Début</b>			15:24	15:22	15:20
0,3	33,4	85,5		<b>Collecte Fin</b>			15:25	15:22	15:20
1,2	34,6	84,3		Vulliens			15:27	15:24	15:22
0,2	34,8	84,1		<b>GPM 2 Fin - catégorie 2</b>			15:27	15:24	15:22
2,2	37,0	81,9		Carrouge - Route du Borgeau			15:30	15:28	15:25
1,1	38,1	80,8		Route du Borgeau -> Route du Village 140			15:32	15:29	15:27
0,1	38,2	80,7	R140	<b>Carrouge - 1er passage ligne Arrivée</b>			15:32	15:29	15:27
1,2	39,4	79,5	R140	Rue du Théâtre 140 -> Route d'Oron			15:34	15:31	15:28
1,2	40,6	78,3		Route d'Oron -> Route de Ferlens			15:36	15:33	15:30
0,4	41,0	77,9		Ferlens VD			15:37	15:34	15:31
1,4	42,4	76,5		Servion			15:39	15:36	15:33

3,8	46,2	72,7		Les Cullaves - Route de Servion -> Route du Signal	15:45	15:41	15:38
2,6	48,8	70,1		Mézières VD - Route des Cullaves -> Chemin des Troncs	15:49	15:45	15:42
0,1	48,9	70,0		Chemin des Troncs -> Chemin du Raffort	15:49	15:45	15:42
0,5	49,4	69,5		Chemin du Raffort -> Route de la Croix-d'Or	15:50	15:46	15:42
<b>1,3</b>	<b>50,7</b>	<b>68,2</b>		<b>GPM 3 Début</b>	<b>15:52</b>	<b>15:48</b>	<b>15:44</b>
1,3	52,0	66,9		Corcelles-le-Jorat	15:54	15:50	15:46
<b>2,3</b>	<b>54,3</b>	<b>64,6</b>		<b>GPM 3 Fin - catégorie 2</b>	<b>15:57</b>	<b>15:53</b>	<b>15:49</b>
1,7	56,0	62,9		Peney-le-Jorat - Route de Villars-Mendraz	16:00	15:55	15:52
1,8	57,8	61,1		Villars-Mendraz	16:02	15:58	15:54
2,6	60,4	58,5		Chapelle-sur-Moudon - Rte de Villars-Mendraz -> Rue du Battoir	16:06	16:02	15:58
<b>0,6</b>	<b>61,0</b>	<b>57,9</b>		<b>Sprint 2 - Bonifs 3/2/1 secondes</b>	<b>16:07</b>	<b>16:03</b>	<b>15:59</b>
0,8	61,8	57,1		Martherenges - Rue du Battoir -> Grand Clos	16:09	16:04	16:00
3,0	64,8	54,1		Route de Mertherenges	16:13	16:08	16:04
2,1	66,9	52,0		Moudon - Av. de Mertherenges -> Rte d'Yverdon 151	16:16	16:11	16:07
0,3	67,2	51,7	R151	Route d'Yverdon 151 -> Chemin des Amourettes	16:17	16:12	16:07
0,6	67,8	51,1		Les Combremonts -> Route d'Herminches	16:18	16:13	16:08
1,0	68,8	50,1		Route d'Herminches -> Route de Contournement de Valacrêt	16:19	16:14	16:10
<b>2,3</b>	<b>71,1</b>	<b>47,8</b>		<b>GPM 4 Début - Bressonnaz -&gt; Route de Moudon</b>	<b>16:23</b>	<b>16:18</b>	<b>16:13</b>
<b>0,0</b>	<b>71,1</b>	<b>47,8</b>		<b>Ravitaillement Début</b>	<b>16:23</b>	<b>16:18</b>	<b>16:13</b>
<b>2,2</b>	<b>73,3</b>	<b>45,6</b>		<b>Ravitaillement Fin - Collecte Début</b>	<b>16:26</b>	<b>16:21</b>	<b>16:16</b>
<b>0,3</b>	<b>73,6</b>	<b>45,3</b>		<b>Collecte Fin</b>	<b>16:27</b>	<b>16:21</b>	<b>16:16</b>
1,2	74,8	44,1		Vulliens	16:29	16:23	16:18
<b>0,3</b>	<b>75,1</b>	<b>43,8</b>		<b>GPM 4 Fin - catégorie 2</b>	<b>16:29</b>	<b>16:23</b>	<b>16:18</b>
2,1	77,2	41,7		Carrouge - Route du Borgeau	16:32	16:26	16:21
1,1	78,3	40,6		Route du Borgeau -> Route du Village 140	16:34	16:28	16:23
<b>0,1</b>	<b>78,4</b>	<b>40,5</b>	<b>R140</b>	<b>Carrouge - 2ème passage ligne Arrivée</b>	<b>16:34</b>	<b>16:28</b>	<b>16:23</b>
1,2	79,6	39,3	R140	Rue du Théâtre 140 -> Route d'Oron	16:36	16:30	16:25
1,2	80,8	38,1		Route d'Oron -> Route de Ferlens	16:38	16:32	16:26
0,4	81,2	37,7		Ferlens VD	16:38	16:32	16:27
1,4	82,6	36,3		Servion	16:41	16:34	16:29
3,8	86,4	32,5		Les Cullaves - Route de Servion -> Route du Signal	16:46	16:40	16:34
2,7	89,1	29,8		Mézières VD - Route des Cullaves -> Chemin des Troncs	16:51	16:44	16:38
0,1	89,2	29,7		Chemin des Troncs -> Chemin du Raffort	16:51	16:44	16:38
0,4	89,6	29,3		Chemin du Raffort -> Route de la Croix-d'Or	16:51	16:45	16:39
<b>1,3</b>	<b>90,9</b>	<b>28,0</b>		<b>GPM 5 Début</b>	<b>16:53</b>	<b>16:47</b>	<b>16:40</b>
1,3	92,2	26,7		Corcelles-le-Jorat	16:55	16:48	16:42
<b>2,3</b>	<b>94,5</b>	<b>24,4</b>		<b>GPM 5 Fin - catégorie 2</b>	<b>16:59</b>	<b>16:52</b>	<b>16:45</b>
1,7	96,2	22,7		Peney-le-Jorat - Route de Villars-Mendraz	17:02	16:54	16:48
1,8	98,0	20,9		Villars-Mendraz	17:04	16:57	16:50
2,6	100,6	18,3		Chapelle-sur-Moudon - Rte de Villars-Mendraz -> Rue du Battoir	17:08	17:01	16:54
<b>0,6</b>	<b>101,2</b>	<b>17,7</b>		<b>Sprint 3 - Bonifs 3/2/1 secondes</b>	<b>17:09</b>	<b>17:02</b>	<b>16:55</b>
0,9	102,1	16,8		Martherenges - Rue du Battoir -> Grand Clos	17:11	17:03	16:56
2,9	105,0	13,9		Route de Mertherenges	17:15	17:07	17:00
2,1	107,1	11,8		Moudon - Av. de Mertherenges -> Rte d'Yverdon 151	17:18	17:10	17:03
0,3	107,4	11,5	R151	Route d'Yverdon 151 -> Chemin des Amourettes	17:19	17:11	17:03
0,6	108,0	10,9		Les Combremonts -> Route d'Herminches	17:20	17:12	17:04
1,1	109,1	9,8		Route d'Herminches -> Route de Contournement de Valacrêt	17:21	17:13	17:06
<b>2,3</b>	<b>111,4</b>	<b>7,5</b>		<b>GPM 6 Début - Bressonnaz -&gt; Route de Moudon</b>	<b>17:25</b>	<b>17:17</b>	<b>17:09</b>
<b>2,2</b>	<b>113,6</b>	<b>5,3</b>		<b>Collecte Début</b>	<b>17:28</b>	<b>17:20</b>	<b>17:12</b>
<b>0,3</b>	<b>113,9</b>	<b>5,0</b>		<b>Collecte Fin</b>	<b>17:29</b>	<b>17:20</b>	<b>17:12</b>
1,1	115,0	3,9		Vulliens	17:30	17:22	17:14
<b>0,3</b>	<b>115,3</b>	<b>3,6</b>		<b>GPM 6 Fin - catégorie 2</b>	<b>17:31</b>	<b>17:22</b>	<b>17:14</b>
2,2	117,5	1,4		Carrouge - Route du Borgeau	17:34	17:25	17:17
1,1	118,6	0,3		Route du Borgeau -> Route du Village 140	17:36	17:27	17:19
<b>0,3</b>	<b>118,9</b>	<b>0,0</b>	<b>R140</b>	<b>Carrouge - Arrivée</b>	<b>17:36</b>	<b>17:28</b>	<b>17:19</b>





# Ils vont aussi vite que le vent qui fait flotter nos drapeaux !



**ALPENFAHNEN**  
DRAPEAUX ET ORIFLAMMES

Qu'il s'agisse de mâts et drapeaux pour l'extérieur, de bannières ou d'étendards, nous fabriquons tout pour vous.



Rue du Moulin 4 | 1128 Reverolle  
021 552 1291 | [vente@alpenfahnen.ch](mailto:vente@alpenfahnen.ch)  
[www.alpenfahnen.ch](http://www.alpenfahnen.ch)

**ALPENFAHNEN AG**

**ECO**ENTREPRISE  
**CERTIFICATION**  
**EXCELLENCE**

DEVELOPPEMENT DURABLE  
RESPONSABILITE SOCIETALE



# GOUTTE



Récupération de matières  
Gestion des déchets  
Démontage et débarras  
Transports + SDR  
Conseil en gestion des déchets

**Goutte Récupération SA**  
Route d'Yverdon 20, 1026 Echandens  
Tél. +41 21 623 21 21  
echandens@goutte.ch  
www.goutte.ch



## Billet du Syndic

Entre l'effort et la tradition, le canton de Vaud cultive un art de vivre unique. Du peloton des jeunes "en devenir" du Tour du Pays de Vaud, où les talents du cyclisme mondial affrontent les routes vallonnées de la région et cette année du district de Nyon, en ayant comme objectif le cœur du village de Tartegnin, là, entre autres, où se tient le célèbre Mondial de la fondue, une même énergie anime les Tartevinois, celle du partage et de la fierté locale.

Créé en 1967, le Tour du Pays de Vaud fait briller l'avenir — celui des cyclistes juniors, sportifs d'élite et passionnés, venus du monde entier défendre les couleurs de leurs nations sur les routes vaudoises. À chaque édition, bénévoles, spectateurs et familles unissent leurs forces pour faire de cette épreuve un véritable symbole de solidarité et de passion sportive. Que de références, qui ont émergé de cette épreuve, se retrouvent dans des compétitions internationales (Tour de France, Paris-Roubaix etc...), la preuve que cette compétition a ses lettres de noblesse depuis bon nombre d'années.

À quelques vallons de là, notre commune, Tartegnin, "Pays du bon vin", porte haut

les valeurs de convivialité, de savoir-faire et d'authenticité. Depuis 2014, tous les deux ans (ou presque... cause COVID...), le village se pare de drapeaux, de musique, de caquelons et de rires lors du Mondial de la fondue, cette célébration gourmande où la Suisse entière – et au-delà – se réunit autour d'un caquelon fumant et d'un verre de chasselas ou d'une minérale vaudoise. On y retrouve la même chaleur humaine qu'au bord des routes du Tour : l'esprit d'équipe, la générosité, et la joie simple d'être ensemble.

Qu'il s'agisse de pédaler dans l'effort ou de partager un mets typiquement suisse, le Pays de Vaud démontre que la force d'une région et d'une commune, tient dans la rencontre entre la performance et la convivialité, entre la jeunesse et la tradition. Ici, chaque événement, sportif ou culinaire, devient une fête, sans chichi... et chaque fête est un hommage au cœur battant du territoire et du terroir ! Vive les cenosillicaphobes, les épicuriens et les amoureux des valeurs humaines... sans IA ! Santé et merci pour votre présence et votre soutien.

**Stéphane JAYET**  
Syndic de Tartegnin



**Samedi 30 mai 2026**  
**3ème étape**  
**Tartegnin**

## CHAMBLON - Place d'armes

- 07h00 - 08h00 Ouverture de la permanence
- 07h30 - 09h00 Petit-déjeuner
- Dès 07h30 Prise en charge des lunchs pour l'organisation
- Dès 09h20 Départ des véhicules organisation et équipes pour Tartegnin

## TARTEGNIN - Site de départ

- 10h00 Arrivée des véhicules organisation et équipes
- 10h20 - 11h20 Présentation des coureurs et signature de la feuille de départ
- 10h30 Contrôle des liaisons radios
- 10h45 Briefing de la colonne course sous la ligne départ pour les **responsables de secteurs** (commissaires, régulateurs, escortes motos, gendarmerie, hors course, médical, radio-tour, sécurité)

<b>11h30</b>	<b>Départ de la 3ème étape</b>
--------------	--------------------------------

## TARTEGNIN - Site d'arrivée

- ~ 14h35 Arrivée des coureurs  
Réunion du Collège des Commissaires
- ~ 14h45 Protocole d'arrivée

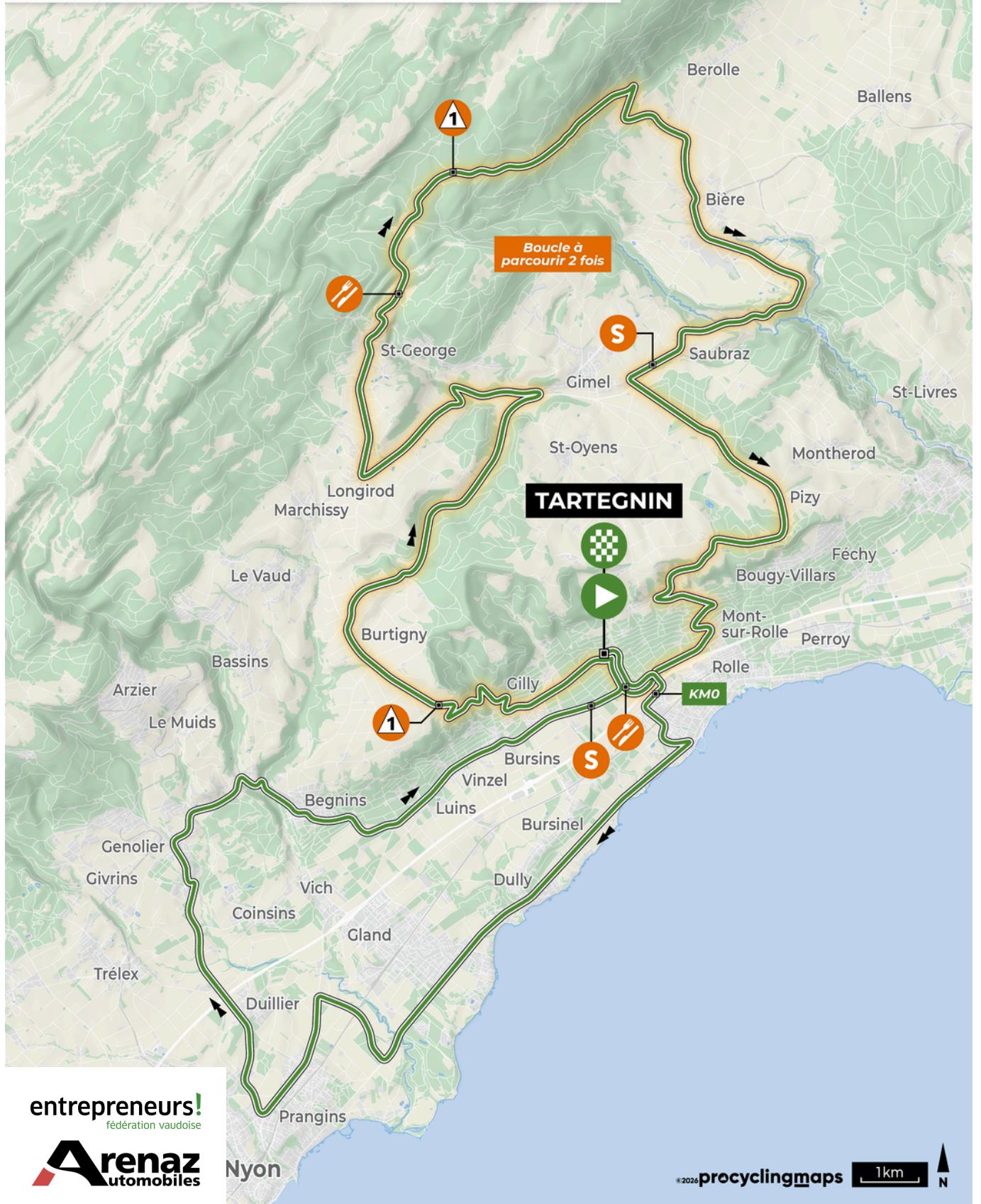
## CHAMBLON, Place d'armes

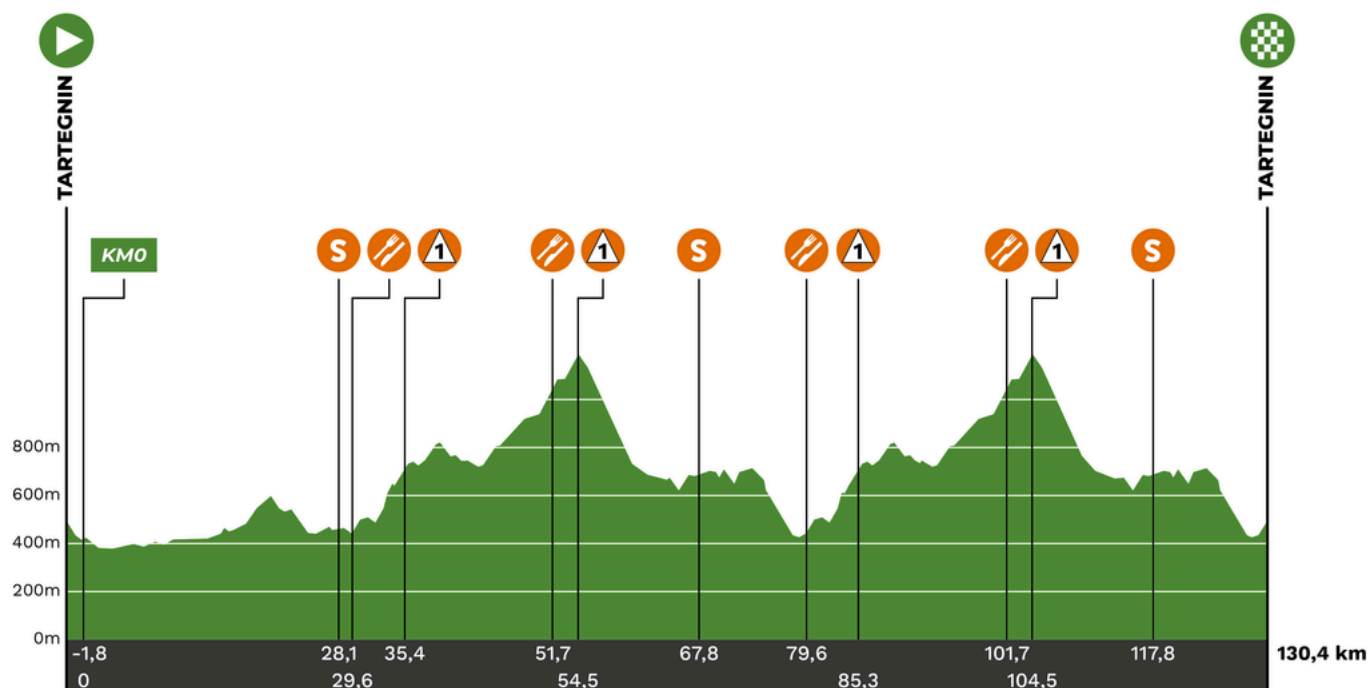
- 17h30 - 18h30 Ouverture de la permanence
- 17h00 - 18h00 Repas du soir des équipes
- 18h00 - 19h00 Repas du soir des bénévoles



## TOUR DU PAYS DE VAUD

Étape 3 - Tartegnin > Tartegnin  
Samedi 30 mai 2026, 11h30  
130,4 km, 2 500m +

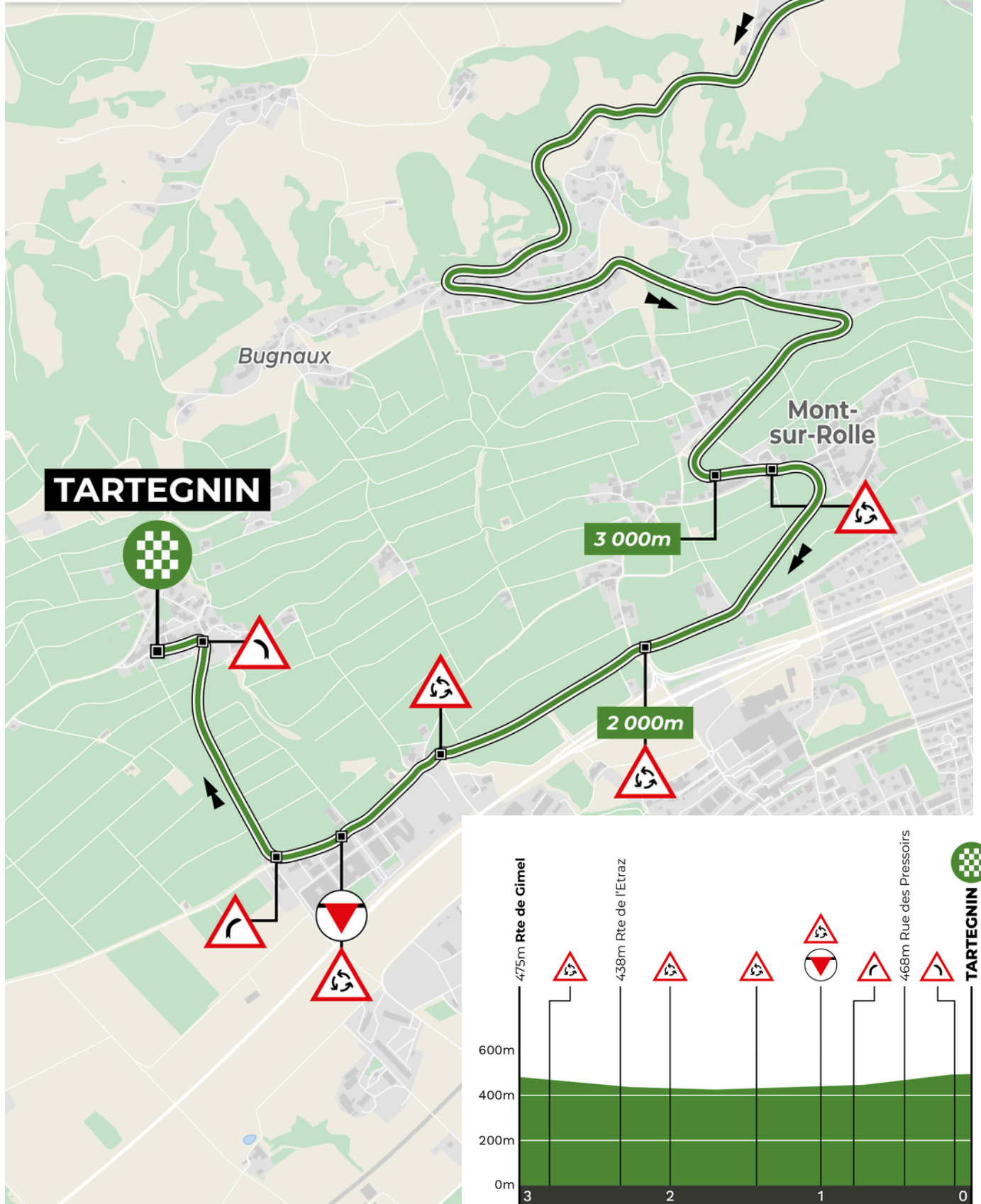




130,3		11:34:00		Tartegnin - Tartegnin			30/05/2026			
Kilomètres		Route		Itinéraires			39	41	43	
Partiels	Parcours	A parcourir					km/h	km/h	km/h	
VAUD										
	0	130,3		Tartegnin - Départ Fictif - Rue du Terroir			11:30	11:30	11:30	
1,84	0	130,3		Rolle - Départ Réel - Avenue du Jura			11:34	11:34	11:34	
1,7	1,7	128,6		R1	Route de Gilly -> 1			11:36	11:36	11:36
1,7	3,4	126,9		R1	Bursinel			11:39	11:38	11:38
1,8	5,2	125,1		R1	Dully			11:42	11:41	11:41
1,8	7,0	123,3		R1	Gland			11:44	11:44	11:43
2,5	9,5	120,8		1 -> Route de l'Aérodrome			11:48	11:47	11:47	
1,7	11,2	119,1		R124	Route de l'Aérodrome -> Route de l'Etraz 124			11:51	11:50	11:49
1,0	12,2	118,1		Prangins			11:52	11:51	11:51	
1,4	13,6	116,7		Route de l'Etraz 124 -> Route de Duillier -> Route de Genolier			11:54	11:53	11:52	
1,8	15,4	114,9		Duillier			11:57	11:56	11:55	
1,8	17,2	113,1		Coinsins (près) - Route de Genolier -> Route de Coinsins			12:00	11:59	11:58	
1,8	19,0	111,3		Genolier			12:03	12:01	12:00	
0,2	19,2	111,1		Route de Duillier -> Route de la Cézille			12:03	12:02	12:00	
2,6	21,8	108,5		Route de la Cézille -> Route de Saint-Cergue			12:07	12:05	12:04	
0,4	22,2	108,1		Begnins			12:08	12:06	12:04	
0,7	22,9	107,4		Route de Saint-Cergue -> Route de Gland			12:09	12:07	12:05	
0,4	23,3	107		Route de Gland -> Route de Luins			12:09	12:08	12:06	
0,4	23,7	106,6		R124	Route de Luins -> Route de l'Etraz 124			12:10	12:08	12:07
1,3	25	105,3		R124	Luins			12:12	12:10	12:08
1,0	26,0	104,3		R124	Vinzell			12:14	12:12	12:10
0,8	26,8	103,5		R124	Bursins			12:15	12:13	12:11
1,3	28,1	102,2		R124	Sprint 1 - Bonifs 3/2/1 secondes			12:17	12:15	12:13
1,5	29,6	100,7		R124	Ravitaillement Début			12:19	12:17	12:15
0,5	30,1	100,2		Ravitaillement Fin - Collecte Début			12:20	12:18	12:16	
0,1	30,2	100,1		Collecte Fin			12:20	12:18	12:16	
0,1	30,3	100,0		Tartegnin - 1er passage ligne Arrivée			12:20	12:18	12:16	
1,8	32,1	98,2		GPM 1 Début - Gilly			12:23	12:20	12:18	
3,3	35,4	94,9		GPM 1 Fin - catégorie 1			12:28	12:25	12:23	
2,0	37,4	92,9		Burtigny			12:31	12:28	12:26	
6,3	43,7	86,6		GPM 2 Début - Route de Longirod			12:41	12:37	12:34	
3,5	47,2	83,1		Route de Longirod -> Route de Gimel			12:46	12:43	12:39	
0,6	47,8	82,5		Longirod - Route de Gimel -> Grande Rue			12:47	12:43	12:40	
2,0	49,8	80,5		Saint-George			12:50	12:46	12:43	

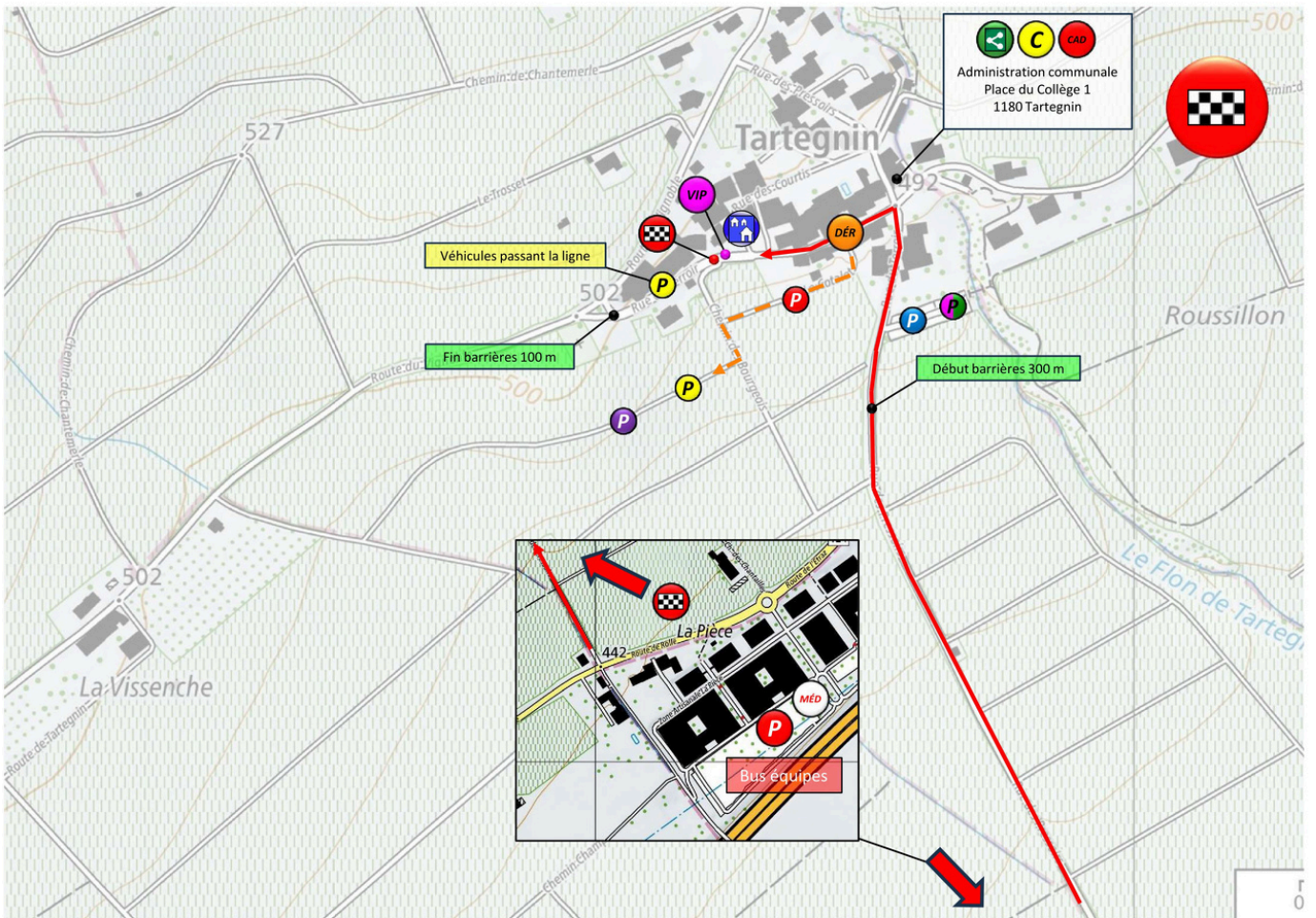
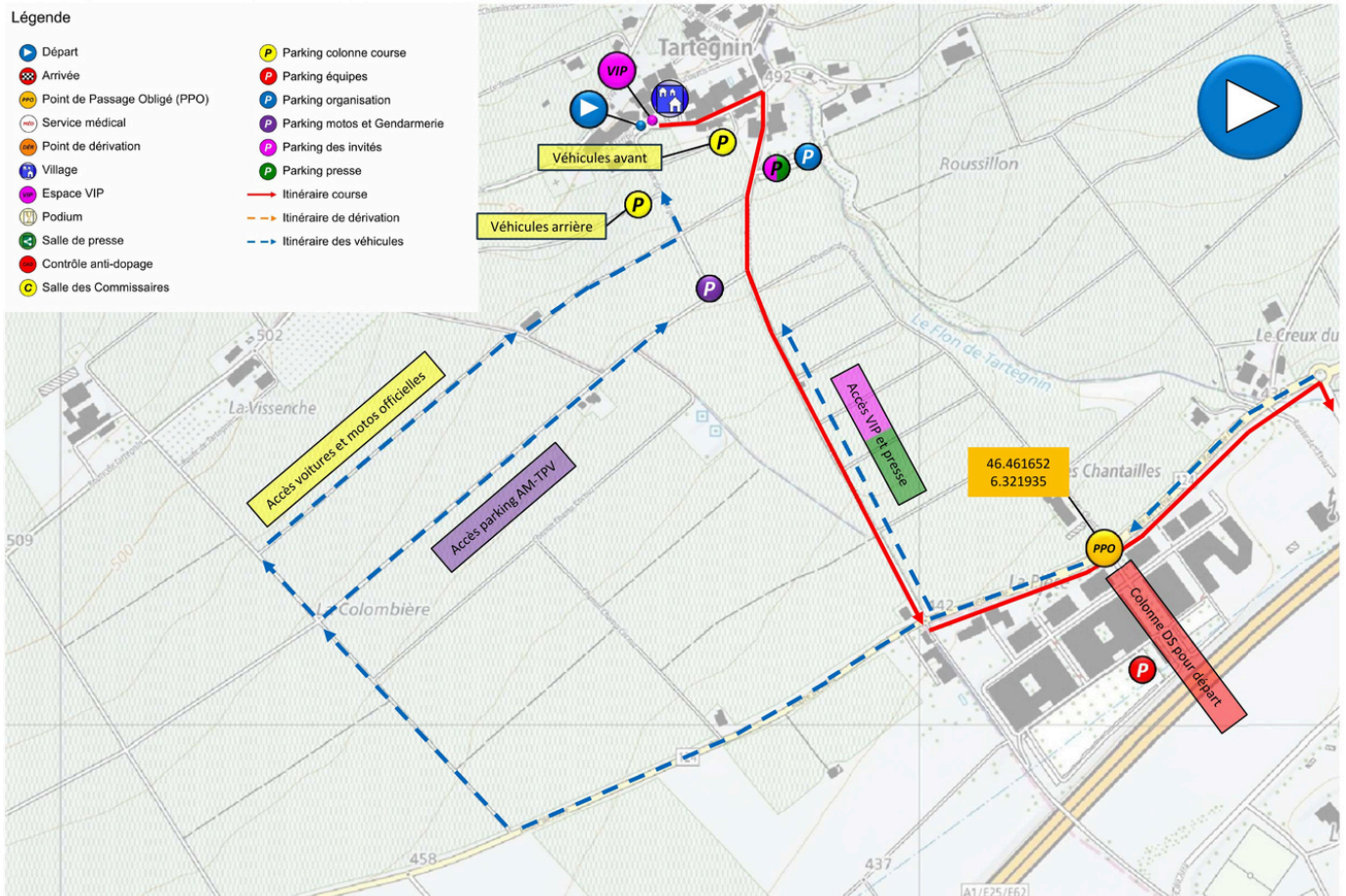
1,9	51,7	78,6		Ravitaillement Début	12:53	12:49	12:46
0,6	52,3	78,0		Ravitaillement Fin - Collecte Début	12:54	12:50	12:46
0,3	52,6	77,7		Collecte Fin	12:54	12:50	12:47
1,9	54,5	75,8		<b>GPM 2 Fin - catégorie 1</b>	<b>12:57</b>	<b>12:53</b>	<b>12:50</b>
5,9	60,4	69,9		Route du Marchairuz -> Route de la Planchettaz	13:06	13:02	12:58
1,1	61,5	68,8		Bière - Route de la Planchettaz -> Rue de la Tillette	13:08	13:04	12:59
5,5	67,0	63,3		Saubraz	13:17	13:12	13:07
0,7	67,7	62,6		<b>Sprint 2 - Bonifs 3/2/1 secondes</b>	<b>13:18</b>	<b>13:13</b>	<b>13:08</b>
0,5	68,2	62,1		Route de Saubraz -> Route d'Aubonne	13:18	13:13	13:09
1,8	70,0	60,3		Route d'Aubonne -> Route de Pizy	13:21	13:16	13:11
1,6	71,6	58,7		Pizy - Route de Pizy -> Route du Signal	13:24	13:18	13:13
3,4	75,0	55,3		Mont-Dessus	13:29	13:23	13:18
3	78	52,3		Route de Gimel -> Route de l'Etraz 124	13:34	13:28	13:22
1,5	79,5	50,8	R124	Ravitaillement Début - 124 -> Rue des Pressoirs	13:36	13:30	13:24
0,5	80,0	50,3		Ravitaillement Fin - Collecte Début	13:37	13:31	13:25
0,2	80,2	50,1		Collecte Fin	13:37	13:31	13:25
0,1	80,3	50,0		Tartegnin - 2ème passage ligne Arrivée	13:37	13:31	13:26
1,8	82,1	48,2		GPM 3 Début - Gilly	13:40	13:34	13:28
3,2	85,3	45		<b>GPM 3 Fin - catégorie 1</b>	<b>13:45</b>	<b>13:38</b>	<b>13:33</b>
2,0	87,3	43,0		Burtigny	13:48	13:41	13:35
6,3	93,6	36,7		<b>GPM 4 Début - Route de Longirod</b>	<b>13:58</b>	<b>13:50</b>	<b>13:44</b>
3,5	97,1	33,2		Route de Longirod -> Route de Gimel	14:03	13:56	13:49
0,6	97,7	32,6		Longirod - Route de Gimel -> Grande Rue	14:04	13:56	13:50
2,0	99,7	30,6		Saint-George	14:07	13:59	13:53
1,9	101,6	28,7	R124	Ravitaillement Début	14:10	14:02	13:55
0,6	102,2	28,1		Ravitaillement Fin - Collecte Début	14:11	14:03	13:56
0,3	102,5	27,8		Collecte Fin	14:11	14:04	13:57
1,9	104,4	25,9		<b>GPM 4 Fin - catégorie 1</b>	<b>14:14</b>	<b>14:06</b>	<b>13:59</b>
5,9	110,3	20,0		Route du Marchairuz -> Route de la Planchettaz	14:23	14:15	14:07
1,1	111,4	18,9		Bière - Route de la Planchettaz -> Rue de la Tillette	14:25	14:17	14:09
5,5	116,9	13,4		Saubraz	14:33	14:25	14:17
0,7	117,6	12,7		<b>Sprint 3 - Bonifs 3/2/1 secondes</b>	<b>14:34</b>	<b>14:26</b>	<b>14:18</b>
0,5	118,1	12,2		Route de Saubraz -> Route d'Aubonne	14:35	14:26	14:18
1,8	119,9	10,4		Route d'Aubonne -> Route de Pizy	14:38	14:29	14:21
1,6	121,5	8,8		Pizy - Route de Pizy -> Route du Signal	14:40	14:31	14:23
3,4	124,9	5,4		Mont-Dessus	14:46	14:36	14:28
3	127,9	2,4		Route de Gimel -> Route de l'Etraz 124	14:50	14:41	14:32
1,5	129,4	0,9		Route de l'Etraz 124 -> Rue des Pressoirs	14:53	14:43	14:34
0,9	130,3	0,0		Tartegnin - Arrivée - Rue du Terroir	14:54	14:44	14:35





Légende

- Départ
- Arrivée
- Point de Passage Obligé (PPO)
- Service médical
- Point de dérivation
- Village
- Espace VIP
- Podium
- Salle de presse
- Contrôle anti-dopage
- Salle des Commissaires
- Parking colonne course
- Parking équipes
- Parking organisation
- Parking motos et Gendarmerie
- Parking des invités
- Parking presse
- Itinéraire course
- Itinéraire de dérivation
- Itinéraire des véhicules



# BUSSY

NORD VAUDOIS  
RIVIERA

FAMILLE INDÉPENDANTE DEPUIS 1983  
**GARAGEBUSSY.CH**



BON CADEAU  
GIFT VOUCHER

**50.-**

SUR VOTRE  
PROCHAIN  
PASSAGE  
ATELIER

31.12.2026

BON CADEAU  
GIFT VOUCHER



Garage BUSSY-RIVIERA sàrl  
Avenue de Chillon 73  
1820 MONTREUX

021 961 32 73

Garage BUSSY  
Route d'Yverdon 30  
1373 CHAVORNAY

024 441 18 37



# Landi

appréciez la différence

[www.landi.ch](http://www.landi.ch)

**Aigle – Assens – Bercher –  
Cossonay – Echallens – Forel –  
Orbe – Mézières – Moudon –  
Puidoux – Yverdon**



## Billet du Syndic

Région de cyclisme, Lucens s'offre une étape du Tour du Pays de Vaud

C'est au pied du magnifique château de Lucens que la dernière étape du Tour du Pays de Vaud prendra son élan. Le centre-ville de Lucens sera à la fête à l'occasion de cette course cycliste faisant partie de la coupe des Nations UCI.

Notre région est particulièrement propice à la mise en place d'un parcours vallonné et diversifié entre la vallée de la Broye et les nombreux vallons de chaque côté offrant des côtes et des descentes sélectives dans le cadre d'une course réservée à de jeunes espoirs.

Les quelques 104 kilomètres qui attendent les coureurs lors de cette étape en boucle permettront aux habitants de la rive gauche de Lucens de pouvoir encourager ces coureurs lors de leur passage dans les

villages. Nul doute que les habitants de notre région viendront également encourager ces jeunes espoirs à Lucens (départ et arrivée) ou sur le parcours de cette course.

Nous remercions tout particulièrement le comité d'organisation de Lucens pour son engagement ainsi que tous les bénévoles qui œuvrent à la réussite de cette compétition.

Nous espérons que la météo sera clémente lors de cette étape et que les jeunes espoirs des équipes nationales nous offrent une étape du Tour du Pays de Vaud de grande qualité, riche en émotions et un sprint final de classe internationale.

Bienvenue à Lucens à toutes les équipes !

**Patrick GAVILLET**

Syndic de Lucens



**Dimanche 31 mai 2026**  
**4ème étape**  
**Lucens**

CHAMBLON - Place d'armes

05h30 - 06h30	Petit-déjeuner
05h45 - 06h45	Contrôles des chambres pour les équipes ne revenant plus à Chamblon
05h45 - 06h45	Ouverture de la permanence
Dès 06h50	Départ des véhicules organisation et équipes pour Lucens

LUCENS - Site de départ

07h30	Arrivée des véhicules organisation et équipes
07h50 - 08h50	Présentation des coureurs et signature de la feuille de départ
08h00	Contrôle des liaisons radios
08h15	Briefing de la colonne course sous la ligne départ pour les <b>responsables de secteurs</b> (commissaires, régulateurs, escortes motos, gendarmerie, hors course, médical, radio-tour, sécurité)

<b>09h00</b>	<b>Départ de la 4ème étape</b>
--------------	--------------------------------

LUCENS - Site d'arrivée

~ 11h30	Arrivée des coureurs Réunion du Collège des commissaires
~ 11h40	Protocole final
<b>11h45</b>	<b>Restitution de toutes les radios</b>

CHAMBLON, Place d'armes

Dès 13h	Reddition et rangement du matériel dans les caisses sous le contrôle du responsable matériel
13h30	Ouverture de la permanence
Dès 13h30	Repas de midi. L'horaire dépendra de la réception des validations des résultats
Dès 14h30	Nettoyage de la caserne

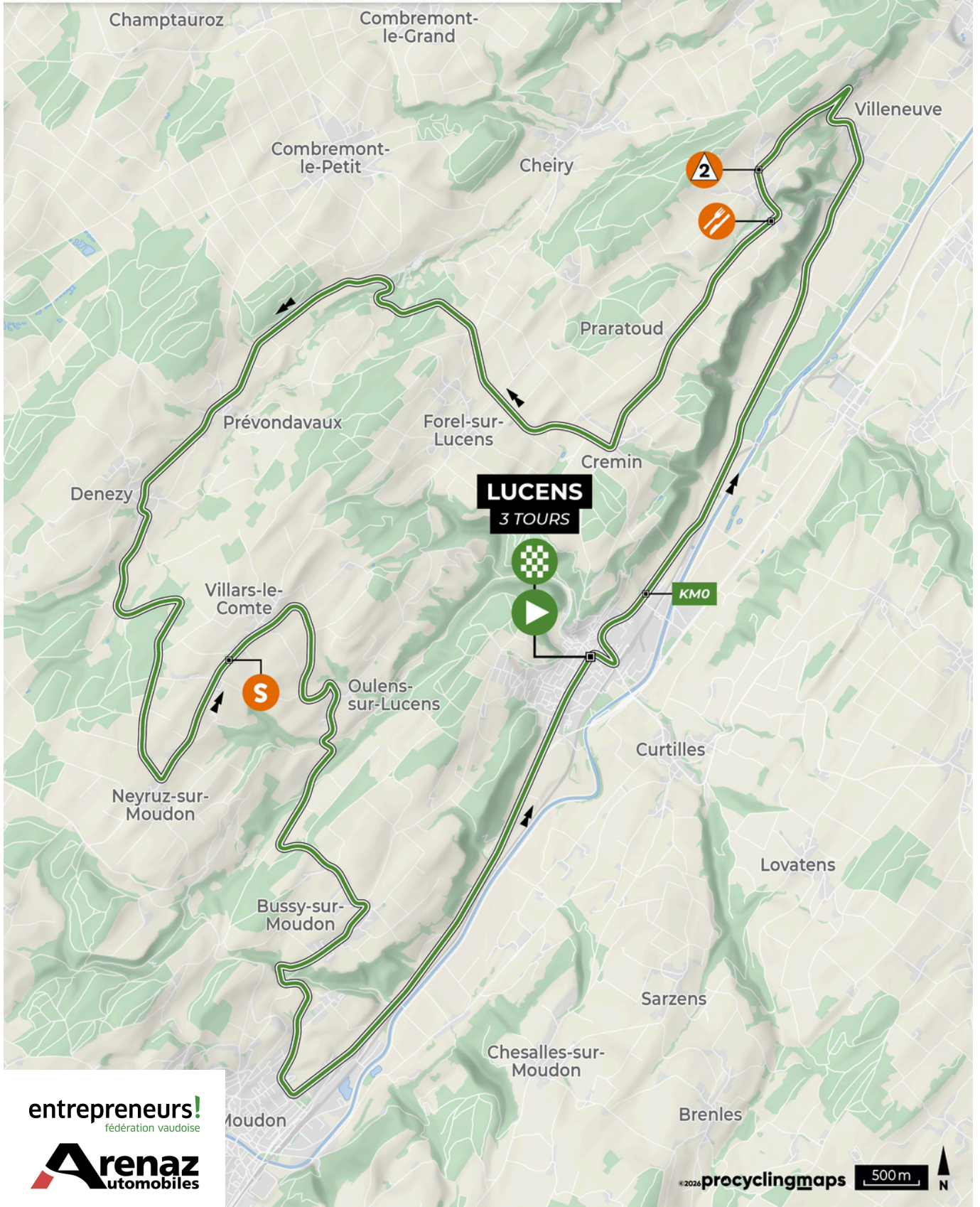


## TOUR DU PAYS DE VAUD

Étape 4 - Lucens > Lucens

Dimanche 31 mai 2026, 09h00

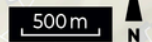
103,7 km, 1 500m +

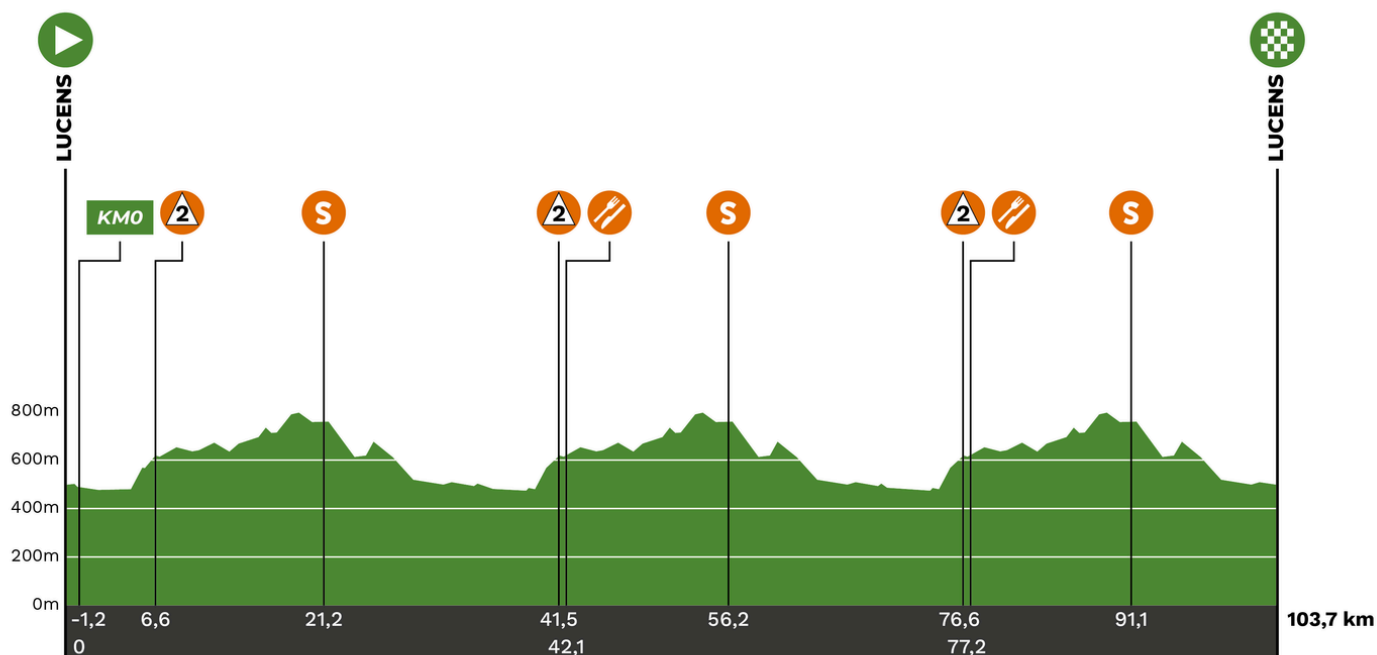


entrepreneurs!  
fédération vaudoise

Arenaz  
automobiles

©2026 proyclingmaps



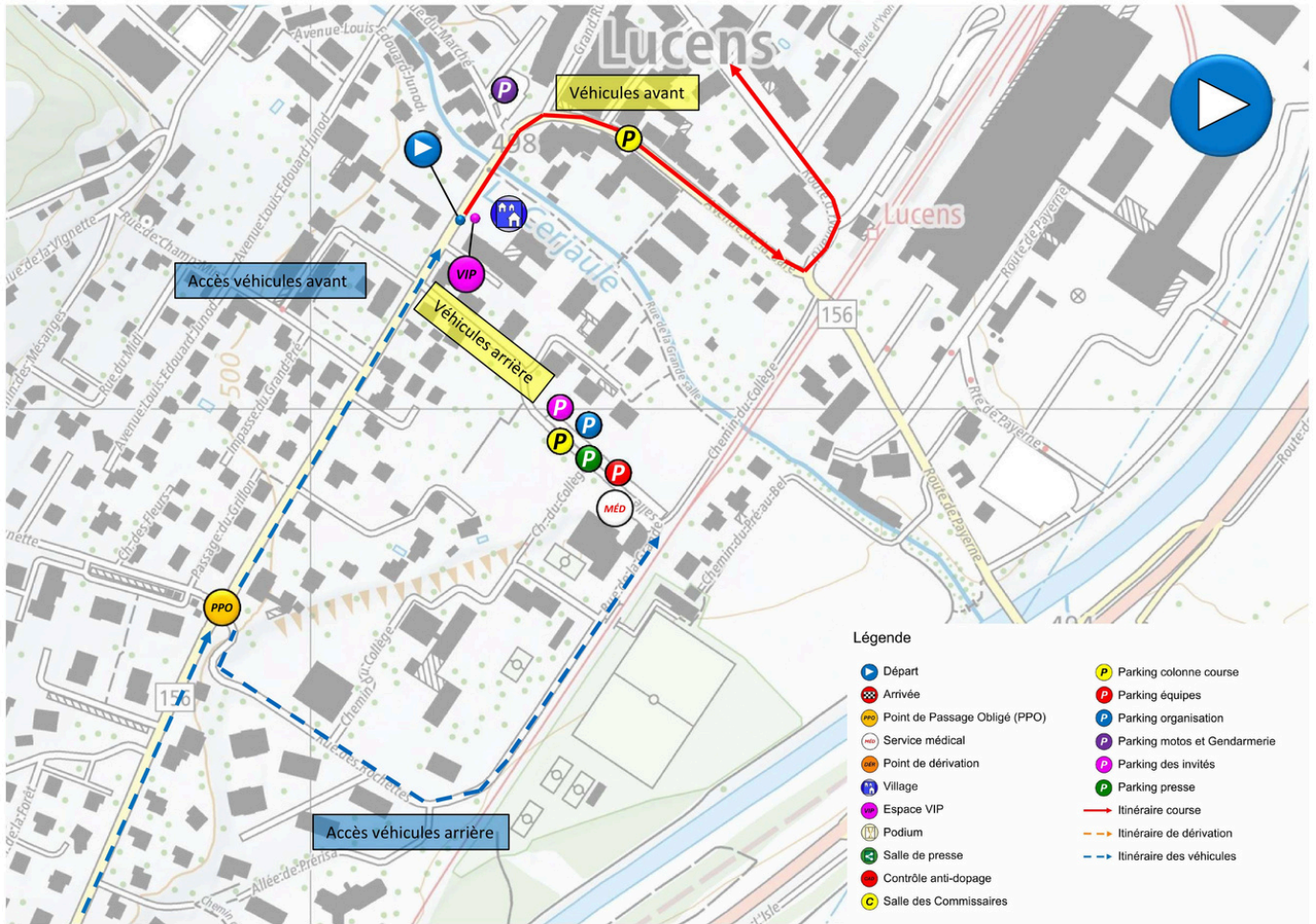


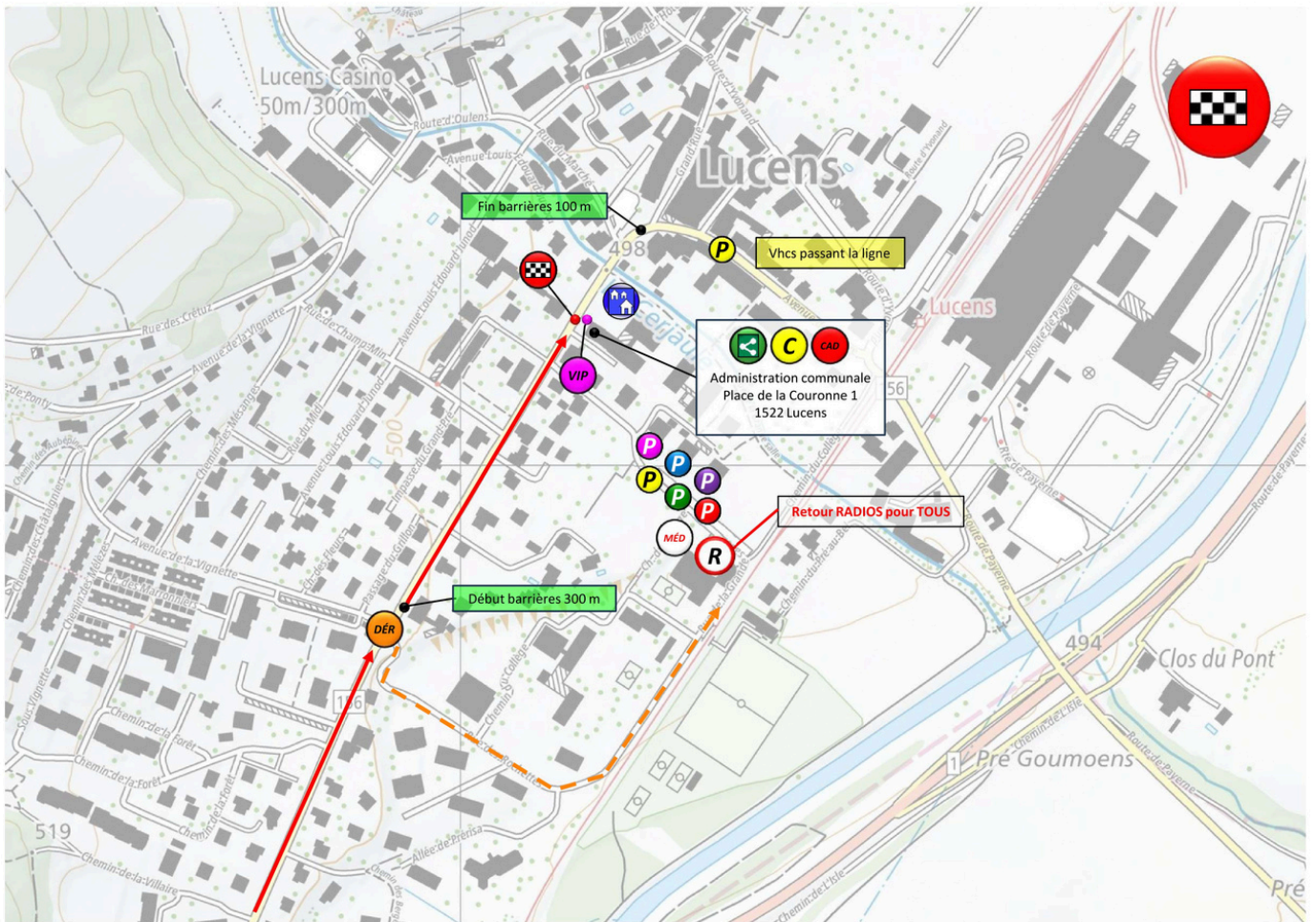
103,6		09:02:00		Lucens - Lucens			31/05/2026		
Kilomètres		Route		Itinéraires			39	41	43
Partiels	Parcours	A parcourir					km/h	km/h	km/h
<b>VAUD</b>									
	0	103,6		Lucens - Départ Fictif - Route de Moudon			09:00	09:00	09:00
1,2	0	103,6		Lucens - Départ Réel - Route de Villeneuve			09:02	09:02	09:02
4,4	4,4	99,2		<b>GPM 1 Début - Villeneuve FR</b>			09:08	09:08	09:08
0,1	4,5	99,1		Route de Granges -> Route de Surpierre			09:08	09:08	09:08
<b>2,1</b>	<b>6,6</b>	<b>97,0</b>		<b>GPM 1 Fin - catégorie 2</b>			<b>09:12</b>	<b>09:11</b>	<b>09:11</b>
0,0	6,6	97,0		Route de Villeneuve -> Route de la Laiterie			09:12	09:11	09:11
0,4	7,0	96,6		Surpierre			09:12	09:12	09:11
2,8	9,8	93,8		Cremin - Chemin du Village -> Route de Forel			09:17	09:16	09:15
1,2	11,0	92,6		Forel-sur-Lucens			09:18	09:18	09:17
2,4	13,4	90,2		Lucens -> Route d'Estavayer-le-Lac 150			09:22	09:21	09:20
2,7	16,1	87,5	R150	Denezey - Route de Prévondavaux 150 -> Rue de Perey			09:26	09:25	09:24
3,7	19,8	83,8		Neyruz-sur-Moudon - Rue du Ferrage -> Rue du Battoir			09:32	09:30	09:29
<b>1,4</b>	<b>21,2</b>	<b>82,4</b>		<b>Sprint 1 - Bonifs 3/2/1 secondes</b>			<b>09:34</b>	<b>09:33</b>	<b>09:31</b>
0,4	21,6	82,0		Villars-le-Comte			09:35	09:33	09:32
1,8	23,4	80,2		Oulens-sur-Lucens - Route d'Oulens -> Rue du Village			09:38	09:36	09:34
0,6	24,0	79,6		Rue du Village -> Route d'Oulens			09:38	09:37	09:35
2,5	26,5	77,1		Bussy-sur-Moudon - Route d'Oulens -> Route de Moudon			09:42	09:40	09:38
2,2	28,7	74,9		Moudon - Avenue de Bussy			09:46	09:44	09:42
0,1	28,8	74,8		Avenue de Bussy -> Avenue de Lucens			09:46	09:44	09:42
0,8	29,6	74		Avenue de Lucens -> Route de Berne 1			09:47	09:45	09:43
3,1	32,7	70,9	R1	Route de Berne 1 -> Route de Moudon			09:52	09:49	09:47
<b>1,0</b>	<b>33,7</b>	<b>69,9</b>		<b>Lucens - 1er passage ligne Arrivée</b>			<b>09:53</b>	<b>09:51</b>	<b>09:49</b>
5,7	39,4	64,2		<b>GPM 2 Début - Villeneuve FR</b>			<b>10:02</b>	<b>09:59</b>	<b>09:56</b>
0,1	39,5	64,1		Route de Granges -> Route de Surpierre			10:02	09:59	09:57
<b>2,0</b>	<b>41,5</b>	<b>62,1</b>		<b>GPM 2 Fin - catégorie 2</b>			<b>10:05</b>	<b>10:02</b>	<b>09:59</b>
0,0	41,5	62,1		Route de Villeneuve -> Route de la Laiterie			10:05	10:02	09:59
0,4	41,9	61,7		Surpierre			10:06	10:03	10:00
<b>0,2</b>	<b>42,1</b>	<b>61,5</b>		<b>Ravitaillement Début</b>			<b>10:06</b>	<b>10:03</b>	<b>10:00</b>
<b>0,8</b>	<b>42,9</b>	<b>60,7</b>		<b>Ravitaillement Fin - Collecte Début</b>			<b>10:08</b>	<b>10:04</b>	<b>10:01</b>
<b>0,3</b>	<b>43,2</b>	<b>60,4</b>		<b>Collecte Fin</b>			<b>10:08</b>	<b>10:05</b>	<b>10:02</b>
1,5	44,7	58,9		Cremin - Chemin du Village -> Route de Forel			10:10	10:07	10:04
1,2	45,9	57,7		Forel-sur-Lucens			10:12	10:09	10:06
2,5	48,4	55,2		Lucens -> Route d'Estavayer-le-Lac 150			10:16	10:12	10:09
2,7	51,1	52,5	R150	Denezey - Route de Prévondavaux 150 -> Rue de Perey			10:20	10:16	10:13
3,8	54,9	48,7		Neyruz-sur-Moudon - Rue du Ferrage -> Rue du Battoir			10:26	10:22	10:18

1,3	56,2	47,4		<b>Sprint 2 - Bonifs 3/2/1 secondes</b>	<b>10:28</b>	<b>10:24</b>	<b>10:20</b>
0,4	56,6	47,0		Villars-le-Comte	10:29	10:24	10:20
1,8	58,4	45,2		Oulens-sur-Lucens - Route d'Oulens -> Rue du Village	10:31	10:27	10:23
0,6	59,0	44,6		Rue du Village -> Route d'Oulens	10:32	10:28	10:24
2,5	61,5	42,1		Bussy-sur-Moudon - Route d'Oulens -> Route de Moudon	10:36	10:32	10:27
2,2	63,7	39,9		Moudon - Avenue de Bussy	10:40	10:35	10:30
0,2	63,9	39,7		Avenue de Bussy -> Avenue de Lucens	10:40	10:35	10:31
0,7	64,6	39		Avenue de Lucens -> Route de Berne 1	10:41	10:36	10:32
3,2	67,8	35,8	R1	Route de Berne 1 -> Route de Moudon	10:46	10:41	10:36
0,9	68,7	34,9		<b>Lucens - 2ème passage ligne Arrivée</b>	10:47	10:42	10:37
5,7	74,4	29,2		<b>GPM 3 Début - Villeneuve FR</b>	10:56	10:50	10:45
0,1	74,5	29,1		Route de Granges -> Route de Surpierre	10:56	10:51	10:45
<b>2,0</b>	<b>76,5</b>	<b>27,1</b>		<b>GPM 3 Fin - catégorie 2</b>	<b>10:59</b>	<b>10:53</b>	<b>10:48</b>
0,1	76,6	27,0		Route de Villeneuve -> Route de la Laiterie	10:59	10:54	10:48
0,4	77,0	26,6		Surpierre	11:00	10:54	10:49
<b>0,2</b>	<b>77,2</b>	<b>26,4</b>		<b>Ravitaillement Début</b>	<b>11:00</b>	<b>10:54</b>	<b>10:49</b>
<b>0,7</b>	<b>77,9</b>	<b>25,7</b>		<b>Ravitaillement Fin - Collecte Début</b>	<b>11:01</b>	<b>10:56</b>	<b>10:50</b>
<b>0,3</b>	<b>78,2</b>	<b>25,4</b>		<b>Collecte Fin</b>	<b>11:02</b>	<b>10:56</b>	<b>10:51</b>
1,5	79,7	23,9		Cremin - Chemin du Village -> Route de Forel	11:04	10:58	10:53
1,3	81,0	22,6		Forel-sur-Lucens	11:06	11:00	10:55
2,3	83,3	20,3		Lucens -> Route d'Estavayer-le-Lac 150	11:10	11:03	10:58
2,8	86,1	17,5	R150	Denezy - Route de Prévondavaux 150 -> Rue de Perey	11:14	11:08	11:02
3,7	89,8	13,8		Neyruz-sur-Moudon - Rue du Ferrage -> Rue du Battoir	11:20	11:13	11:07
1,3	91,1	12,5		<b>Sprint 3 - Bonifs 3/2/1 secondes</b>	<b>11:22</b>	<b>11:15</b>	<b>11:09</b>
0,4	91,5	12,1		Villars-le-Comte	11:22	11:15	11:09
1,9	93,4	10,2		Oulens-sur-Lucens - Route d'Oulens -> Rue du Village	11:25	11:18	11:12
0,6	94,0	9,6		Rue du Village -> Route d'Oulens	11:26	11:19	11:13
2,5	96,5	7,1		Bussy-sur-Moudon - Route d'Oulens -> Route de Moudon	11:30	11:23	11:16
2,2	98,7	4,9		Moudon - Avenue de Bussy	11:33	11:26	11:19
0,2	98,9	4,7		Avenue de Bussy -> Avenue de Lucens	11:34	11:26	11:20
0,5	99,4	4,2		Avenue de Lucens -> Route de Berne 1	11:34	11:27	11:20
3,2	102,6	1,0	R1	Route de Berne 1 -> Route de Moudon	11:39	11:32	11:25
<b>1,0</b>	<b>103,6</b>	<b>0,0</b>		<b>Lucens - Arrivée - Route de Moudon</b>	<b>11:41</b>	<b>11:33</b>	<b>11:26</b>











CAVE DE LA COMBE

M A R E N D A Z



Côtes de l'Orbe

1438 Mathod

Valérie Marendaz

vigneronne-encaveuse

076 530 19 33

[info@cave-combe.ch](mailto:info@cave-combe.ch)

[www.cave-combe.ch](http://www.cave-combe.ch)

# RÛPER, PEDZER DÉGUSTER ÇA COMMENCE ICI



**VAUD CERTIFIÉ D'ICI**  
pour accompagner vos apéros!



[vaud.ch/terroir](http://vaud.ch/terroir)

ADOPTER CE LABEL  
ET SAVOURER LOCAL



regio•garantie

## Règlement Particulier 2026



Le présent règlement, pris en application de l'article 1.2.040 du règlement de l'UCI du sport cycliste, complète et/ou précise, pour ce qui concerne le Tour du Pays de Vaud, certaines des règles techniques et sportives fixées par l'Union Cycliste Internationale (UCI).

### Article 1 – Participation

Le 55<sup>ème</sup> Tour du Pays de Vaud, est organisé par un comité indépendant et bénévole, p.a Alain WITZ, rue de la Poste 3, CH-1148 Cuarnens, sous le règlement UCI. Il est ouvert **aux équipes nationales, régionales, de clubs et aux équipes mixtes** (2.1.004) Le nombre de coureurs par équipe est de minimum 4 et de maximum 6. Il est réservé aux athlètes des catégories Hommes, Juniors et est inscrit au calendrier UCI Coupe des Nations. L'épreuve est classée en classe 2. Ncup juniors.

La Coupe des Nations Juniors attribue des points seulement aux nations par l'accumulation de points individuels. Seul existe un classement par nation. A chaque étape, il est attribué des points aux six premiers coureurs du classement suivant le barème ci- après :

6 – 5 – 4 – 3 – 2 – 1

A l'issue de l'épreuve, il est attribué des points aux 20 premiers coureurs du classement général final suivant le barème ci-après :

30 – 25 – 20 – 17 – 16 – 15 – 14 – 13 – 12 – 11 – 10 – 9 – 8 – 7 – 6 – 5 – 4 – 3 – 2 – 1

### Article 2 - Permanences et réunions

La permanence de départ se tient, le jeudi 28 mai 2026, à la caserne de Chamblon, de 07h30 à 08h30.

La confirmation des partants et le retrait des dossards, par les responsables d'équipes, se font à la salle des commissaires le jeudi 28 mai 2026, de 08h15 à 09h30.

La réunion des directeurs sportifs, en présence des membres du Collège des commissaires, est fixée à la caserne de Chamblon, le jeudi 28 mai 2026, à 10h00.

Le Pré-check des vélos de clim se fera à Chamblon entre 08h00 à 09h40 selon l'ordre de passage affiché dans le guide technique.

Le briefing de sécurité en course se déroulera le vendredi 29 mai 2026 à 09h30 à la Caserne de Chamblon.

La permanence d'arrivée se tiendra le dimanche 31 mai 2026, à la caserne de Chamblon.

### Article 3 - Officiels de la course

Les officiels chargés d'assurer l'organisation générale et le bon déroulement de l'épreuve sont :

- le Directeur du Tour du Pays de Vaud ;
- le Directeur technique ;
- les Régulateurs à moto.

Les officiels chargés d'assurer le contrôle réglementaire et l'arbitrage de la compétition en collaboration avec la Direction de l'épreuve sont :

- le Président du Collège des commissaires ;
- les commissaires nationaux désignés ;
- le juge aux arrivées ;
- les chronométreurs ;
- les officiels de contrôle des délais.

### Article 4 - Collège des commissaires

Le Collège des commissaires comprend :

- le Président du Collège ;
- quatre commissaires nationaux ;
- un juge à l'arrivée
- un juge à l'arrivée adjoint

Le Collège prend connaissance des infractions relevées par les commissaires et les officiels de l'épreuve, délibère en toute indépendance et prononce les sanctions qu'il juge nécessaires, dans le respect du présent règlement, de celui de l'UCI.

### Article 5 - Juge aux arrivées

Le juge aux arrivées assure les classements intermédiaires en cours d'étape et les classements à l'arrivée. En cas d'impossibilité, sa fonction peut être remplie par tout autre commissaire.

### Article 6 - Chronométrage

Aux arrivées, tous les coureurs d'un même peloton sont crédités du même temps. À chaque coupure effective, le chronométreur enregistre un nouveau temps. Il officie jusqu'à l'arrivée du véhicule balai. Il enregistre également les temps des coureurs arrivés après les délais impartis et remet la liste, avec les temps correspondants, au Président du Collège des commissaires.

### Article 7 - Contre-la-montre individuel

L'ordre de départ des équipes de la 1<sup>ère</sup> étape, contre-la-montre « individuel » est fixé par l'organisateur en accord avec le collège des commissaires. Chaque équipe déterminera l'ordre de départ de ces coureurs.

Les départs sont donnés de 1' en 1'.

L'intervalle de temps peut être réduit ou augmenté pour tout ou partie des coureurs, par décision de la Direction de l'épreuve en accord avec le collège des commissaires.

L'ordre des départs peut être modifié, dans les mêmes conditions, s'il apparaît qu'il risque d'engendrer une situation particulière préjudiciable à l'équité de l'épreuve.

Dès le départ du premier coureur, l'entraînement est interdit sur le parcours. Les coureurs sont tous tenus sur la ligne de départ par le même starter. Ils ont l'obligation de se présenter au contrôle de leur bicyclette au moins 15 minutes avant leur départ. Tout coureur se présentant après son heure de départ est pénalisé de son retard.

Si un coureur est rejoint, il n'est pas autorisé à mener ni à profiter du sillage du coureur qui le rattrape. Le coureur qui en rejoint un autre doit observer un écart latéral d'au moins 2 mètres. Le coureur dépassé doit rouler à 25 mètres au moins de l'autre.

L'aide entre les coureurs est interdite.

Tout dépannage se fait exclusivement à l'arrêt. Chaque coureur est accompagné d'une voiture qui transporte son matériel de rechange. Chaque voiture suiveuse doit demeurer à vingt-cinq mètres derrière son coureur. Elle ne doit jamais venir à sa hauteur, les informations étant fournies de l'arrière. Elle n'est autorisée à s'intercaler entre deux coureurs que s'ils sont séparés de 50 mètres minimum. Si cette distance se réduit, la voiture affectée au coureur se trouvant en tête doit immédiatement se replacer derrière l'autre coureur.

Dans le cas où des véhicules feraient défaut, l'organisation se réserve d'affecter une voiture à disposition du coureur.

Dans la dernière heure de course, le coureur ayant réalisé le meilleur temps de l'étape devra rester dans l'enceinte protocolaire jusqu'à ce que son temps soit éventuellement amélioré.

#### Heures de départ

La liste avec l'heure de départ de chaque coureur est remise aux directeurs sportifs environ 2 heures avant le départ du premier coureur. Cet horaire est définitif et ne peut être modifié.

### Article 8 - Ravitaillements et écologie

#### Contre-la-montre individuel

Lors du contre-la-montre individuel, le ravitaillement n'est pas autorisé.

#### Etapas en lignes

Les ravitaillements s'effectuent selon les règles kilométriques prévues par le règlement de l'UCI. Ils peuvent s'effectuer par musettes ou par bidons. Les règles de ces ravitaillements sont les suivantes :

- d'une manière générale, le ravitaillement permanent est autorisé à partir du panneau situé près du 30<sup>ème</sup> kilomètre et jusqu'au panneau annonçant la fin du ravitaillement à 20 kilomètres de l'arrivée ;
- la Direction de l'épreuve peut, en accord avec le Collège des commissaires, modifier ces modalités durant l'étape en fonction des conditions climatiques ou de toute circonstance exceptionnelle ;
- les coureurs doivent se laisser glisser à la hauteur de la voiture de leur directeur sportif derrière celle de la direction de course ou des commissaires ;
- en cas d'échappée, le ravitaillement est autorisé en dernière position du groupe pour autant que celui-ci ne comprenne pas un nombre de coureurs supérieur à quinze ;
- le ravitaillement en dehors des zones signalées par l'organisateur est autorisé, pied à terre, par le personnel d'accompagnement des équipes à l'exclusion de toute autre personne. Le personnel procédera au ravitaillement par bidon ou à l'aide de musette. Le personnel effectuant le ravitaillement portera obligatoirement les vêtements de l'équipe et se tiendra au maximum à un mètre du bord de la chaussée.
- toute aspersion à partir d'un véhicule est rigoureusement interdite.

Si les coureurs acceptent de la part des spectateurs des boissons ou de la nourriture, ils le font à leurs risques et périls, y compris en matière de poursuites pénales.

Afin de respecter l'environnement et dans un souci de sécurité, il est interdit de se débarrasser d'aliments, de musettes, de bidons ou de tout autre accessoire en dehors de la zone de récupération ou de tout autre lieu prévu à cet effet.

Le port et l'usage de récipients en verre sont formellement interdits. Le coureur ne peut rien jeter sur la chaussée en dehors de la zone de récupération ou de tout autre lieu prévus à cet effet.

La Direction de l'épreuve peut, en accord avec le Collège des Commissaires, modifier ces modalités durant l'étape en fonction des conditions météo ou de toute circonstances exceptionnelles.

### Article 9 - Radio-Tour

Les informations de courses sont émises sur Radio-Tour. Chaque directeur sportif se verra remettre une radio numérique lors de la réunion des directeurs sportifs.

### Article 10 - Assistance technique neutre

Le service d'assistance neutre est assuré par le service dépannage du Tour de Suisse, au moyen de 3 voitures pour les 3 étapes en ligne. Jeudi lors du contre-la-montre individuel, il n'y a pas d'assistance technique neutre prévue.

### Article 11 - Service médical

Les soins médicaux en course sont assurés exclusivement par les membres du service médical mis en place par l'organisation et cela à partir du moment où les coureurs pénètrent dans l'enceinte de départ et jusqu'au moment où ils quittent l'enceinte d'arrivée. Les interventions pendant la course ne peuvent s'effectuer qu'à l'arrière du peloton où doit se trouver le demandeur.

Il est toutefois précisé que dans le cas d'un traitement important ou lors de l'ascension des cols ou côtes, le médecin doit obligatoirement officier à l'arrêt. En dehors de la course, les directeurs sportifs peuvent faire appel aux soignants de l'organisation dont le numéro de téléphone sera transmis à l'ensemble des suiveurs.

Ils peuvent également alerter un médecin de leur choix. L'action du service médical peut être éventuellement modifiée dans le cas de nouvelles dispositions légales.

### Article 12 - Infractions en course

L'aspiration et l'entraînement par un véhicule à moteur, la "poussette", la "rétropoussette", la "tirette" et la prise d'appui sont interdits en toutes circonstances. Les commissaires de course peuvent exclure tout coureur surpris accroché effectivement à un véhicule en marche, sans préjudice de l'amende et de la suspension encourues.

Les obstructions volontaires et les manœuvres non réglementaires sont défendues et pénalisées.

Pour garantir un déroulement correct des sprints, le coureur qui dévie du couloir qu'il aura choisi subira les sanctions prévues au barème des pénalités.

### Article 13 - Parcours

Les coureurs doivent toujours suivre le parcours officiel.

L'emprunt de tout autre itinéraire, notamment de raccourcis, est sanctionné. Par respect du public et pour sa sécurité, les coureurs ne peuvent pas utiliser les trottoirs et les pistes cyclables. En cas de changement d'itinéraire, la Direction de l'organisation en avise, au moment du contrôle de départ, les directeurs sportifs et les coureurs. Ces derniers ont l'obligation d'apposer leur signature sur le communiqué leur signifiant la ou les modifications de parcours.

En cas d'accident ou d'incident exceptionnel risquant de fausser le déroulement régulier de la course en général ou d'une étape en particulier, le Directeur de l'organisation, après accord du Collège des commissaires, peut à tout instant décider, après en avoir informé les chronométrateurs, soit :

- de modifier le parcours ;
- de déterminer une neutralisation temporaire de la course ou de l'étape ;
- d'arrêter la course ou l'étape et donner un nouveau départ ;
- d'annuler la course ou l'étape.

Le Président du Collège des commissaires, après consultation de l'organisateur, pourra quant à lui prendre les décisions sportives suivantes :

- annuler ou conserver les écarts acquis lors d'une neutralisation ou d'un arrêt de la course en tenant compte des écarts enregistrés au moment de l'incident ;
- annuler ou conserver les résultats acquis lors d'un sprint intermédiaire, d'un grand prix de la montagne ou dans les différents classements ;
- considérer une course ou une étape comme non disputée.

### Article 14 - Départs

Dans les étapes en ligne, les coureurs et leurs directeurs sportifs doivent être présents au lieu de contrôle des signatures au moins 15 minutes avant l'heure du départ du lieu de rassemblement.

La présentation des équipes se déroulera avant chaque départ. Les équipes se présenteront selon l'ordre de passage indiqué dans le Guide technique. Il sera le même pour toutes les étapes.

La signature de la feuille de départ débute 1 h 10 avant l'heure de départ et prend fin 10 minutes avant l'heure du départ du lieu de rassemblement. Sous peine de mise hors course, la signature de la feuille de départ pour les coureurs est obligatoire.

Après l'appel des coureurs, le départ réel, donné par le Directeur de l'épreuve, peut s'effectuer de trois façons :

- "arrêté": depuis le lieu de contrôle des signatures, si l'itinéraire le permet ;
- "arrêté différé": si l'endroit choisi par l'organisation de l'épreuve est assez éloigné du lieu de contrôle des signatures ;
- "lancé": si l'endroit choisi par l'organisation de l'épreuve n'est pas très éloigné du lieu de contrôle des signatures, au « Km 0 ».

L'accès aux parkings du site de départ se fait par un point de passage obligé (PPO). Depuis cet endroit, les véhicules seront dirigés vers les différents parkings. Il y a lieu également de respecter les horaires mentionnés dans le Guide technique.

### Article 15 - Passages à niveau

Il est interdit aux coureurs de franchir tout passage à niveau fermés. Les coureurs qui ne se conforment pas à cette prescription sont mis hors course par les commissaires.

Les règles suivantes seront appliquées :

- Un ou des coureurs échappés sont arrêtés au passage à niveau, mais le passage à niveau s'ouvre avant l'arrivée du ou des poursuivants. Il n'est prise aucune action et la fermeture dudit passage à niveau est considérée comme un incident de course ;
- Un ou des coureurs échappés avec plus de 30 secondes d'avance sont arrêtés au passage à niveau et le ou les poursuivants rejoignent le ou les coureurs échappés au passage à niveau fermé. Dans ce cas, la course est neutralisée et un nouveau départ est donné avec les mêmes écarts, après avoir fait passer les véhicules officiels précédant la course. Si l'avance est de moins de 30 secondes, la fermeture du passage à niveau est considérée comme un incident de course ;

- Si un ou des coureurs de tête passent le passage à niveau avant sa fermeture et que le ou les poursuivants sont bloqués au passage à niveau, il n'est prise aucune action et la fermeture du passage à niveau est considérée comme incident de course ;
- Si un groupe de coureurs est scindé en deux parties suite à la fermeture d'un passage à niveau, la première partie du groupe sera arrêtée ou ralentie permettant ainsi aux coureurs retardés de reprendre leur place au sein dudit groupe ;
- Toute situation d'exception (passage à niveau fermé trop longtemps, etc.) sera tranchée par les commissaires.

Cet article est également applicable aux situations similaires (ponts mobiles, obstacle sur la chaussée...).

### Article 16 - Exclusions des lâchés

Par ordre de la gendarmerie, les retardataires des étapes en ligne sont mis hors course 10 minutes après le passage du peloton. Le contrôle se fait du départ jusqu'à 20km de l'arrivée. Les mises hors course sont effectuées par des officiels de l'organisation reconnaissables à leurs gilets spécifiques de course et leurs palettes "stop". Le délai peut être modifié par la Direction de l'épreuve. Tout coureur mis hors course doit remettre ses dossards à l'officiel de mise hors course ou au personnel de la voiture-balai.

### Article 17 - Abandons

Tout coureur qui abandonne doit remettre ses dossards à l'officiel de mise hors course ou au personnel de la voiture-balai.

Les dossards des coureurs ayant abandonné sont ensuite remis à l'arrivée au commissaire qui assiste le chronométrateur ou au juge arrivée.

### Article 18 - Arrivées

Les arrivées d'étape sont signalées par une "flamme rouge" située à 1 kilomètre de la ligne d'arrivée.

En cas d'incident dûment constaté, dans les trois derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) impacté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'incident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée. Est considéré comme incident tout événement indépendant du contrôle par le coureur de sa bicyclette ou de ses propres capacités physiques (chute impliquant plusieurs coureurs, problème mécanique, crevaison) et de sa volonté de se maintenir avec les coureurs en compagnie desquels il se trouve au moment de l'incident. Les coureurs impactés par un incident, au sens du paragraphe précédent, doivent se faire connaître immédiatement auprès d'un commissaire en levant le bras et en se présentant auprès d'un commissaire dès la ligne d'arrivée franchie. Si à la suite d'une chute dûment constatée dans les trois derniers kilomètres et impliquant plusieurs coureurs, un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de la chute.

Cette mesure n'est pas applicable :

- pour l'arrivée du contre-la-montre « individuel » du jeudi 28 mai 2026.

Toute décision relative au présent article est rendue par le Collège des commissaires de manière indépendante.

### Article 19 - Délais d'arrivées

Les délais d'arrivées sont les suivants :

1 <sup>ère</sup> étape : C-l-m individuel, Daillens :	25%
2 <sup>ème</sup> étape : Carrouge / Carrouge :	12%
3 <sup>ème</sup> étape : Tartegnin / Tartegnin :	15%
4 <sup>ème</sup> étape : Lucens / Lucens :	8%

En fonction d'événements exceptionnels uniquement imprévisibles et de force majeure (conditions climatiques, routes coupées, accident ou incident grave, etc.) les délais peuvent être modifiés selon l'appréciation du Collège des commissaires, en accord avec la Direction de l'épreuve.

Bien entendu, tous les coureurs arrivant dans les nouveaux délais ainsi fixés demeurent qualifiés pour les autres étapes sans, pour autant, qu'un précédent puisse être créé pour la suite de l'épreuve.

### Repêchages éventuels

En cas exceptionnels uniquement, imprévisibles et de force majeure, le collège des commissaires peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur.

Dans le cas où des coureurs effectivement arrivés hors délai sont repêchés par le Collège des commissaires, ils se verront retirer l'ensemble de leurs points acquis au classement général des différents classements annexes.

### Article 20 - Classements

Les classements suivants sont établis :

- classement individuel au temps ;
- classement individuel par points ;
- classement individuel du meilleur grimpeur ;
- classement des jeunes ;
- classement par équipes au temps ;
- prix de la combativité.

#### a) classement individuel au temps

Le classement général individuel au temps s'établit par l'addition des temps réalisés par chaque coureur dans les 4 étapes, compte tenu des pénalités en temps.

En cas d'égalité de temps au classement général individuel, les coureurs sont départagés conformément à l'art. 2.6.015 du règlement UCI.

Le premier du classement général individuel porte le maillot jaune "TCS" de leader.

#### b) classement individuel aux points

Le classement général individuel par points s'obtient par l'addition des points enregistrés dans les classements individuels de chaque étape, selon les barèmes suivants, et compte tenu des pénalités en points :

- pour les sprints intermédiaires : 10, 6, 4, 2 et 1 points, pour les 5 premiers coureurs classés ;
- pour les arrivées d'étapes, à l'exception de la 1<sup>ère</sup> étape : 10, 6, 4, 2 et 1 points, pour les 5 premiers coureurs classés ;

En cas d'égalité au classement général individuel aux points, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- nombre de victoires d'étapes ;
- nombre de victoires dans les sprints intermédiaires comptant pour le classement général aux points ;
- classement général individuel au temps.

Les sprints volants sont signalés comme suit :

- à 1km, 500m et 200m de la ligne : PANNEAU SPRINT ;
- sur la ligne : DRAPEAUX VERTS "Arenaz Automobiles".

Le premier du classement aux points porte le maillot vert "Arenaz Automobiles" de leader.

Lors du contre-la-montre individuel, le maillot vert sera attribué au vainqueur de l'étape. Le maillot sera porté lors de la deuxième étape par le 2<sup>ème</sup> coureur classé.

#### c) classement individuel du meilleur grimpeur

Le classement général du meilleur grimpeur s'établit par l'addition des points obtenus sur l'ensemble des cols ou côtes, selon les barèmes suivants :

- cols ou côtes de 1<sup>ère</sup> catégorie : 10, 6, 4, 2 et 1 points, pour les 5 premiers coureurs classés ;
- cols ou côtes de 2<sup>ème</sup> catégorie : 4, 2 et 1 points, pour les 3 premiers coureurs classés.

En cas d'égalité au classement général individuel de la montagne, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- nombre de premières places dans les côtes de la catégorie la plus élevée ;
- nombre de premières places dans les côtes de la catégorie suivante et ainsi de suite ;
- classement général individuel au temps.

Le prix de la montagne est signalé comme suit :

- à 1km, 500m et 200m de la ligne : PANNEAU PRIX DE LA MONTAGNE ;
- sur la ligne : DRAPEAUX ROUGES "Fédération vaudoise des Entrepreneurs".

Le premier du classement du prix de la montagne porte le maillot blanc à pois rouge "Fédération vaudoise des Entrepreneurs" de leader.

Lors du contre-la-montre individuel, le maillot blanc à pois rouge sera attribué au vainqueur de l'étape. Le maillot sera porté lors de la deuxième étape par le 3<sup>ème</sup> coureur classé.

#### d) classement des jeunes

Le classement des jeunes est réservé aux coureurs nés en 2009 (junior première année). Le premier d'entre eux au classement général individuel au temps est le leader journalier des jeunes. A l'issue de la dernière étape, il est déclaré vainqueur du classement des jeunes.

Le premier du classement du meilleur jeune porte le maillot blanc "Fond du sport vaudois" de leader. Si le leader du classement est le porteur d'un maillot distinctif, le maillot blanc sera porté par le premier vienne t'ensuite.

#### e) classement par équipe au temps

Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe, dans toutes les étapes.

Dans les classements d'étape, en cas d'égalité, les équipes réalisant le même temps sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois meilleurs temps au classement de cette étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Au classement général, en cas d'égalité, les équipes sont départagées par leur nombre de victoires d'étapes par équipe, puis par leur nombre de places de deuxième, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un nombre de places obtenues par l'une ou l'autre permette d'établir leur classement définitif.

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel

Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes.

#### Ordre de priorité des maillots de leader

Si un coureur est leader de plusieurs classements, il porte le premier maillot de leader selon l'ordre de priorité suivant:

- classement individuel au temps ;
- classement individuel par points ;
- classement individuel du meilleur grimpeur ;
- classement des jeunes.

### **Article 21 - Protocole**

Sur la base des classements établis par l'organisateur, les coureurs ont l'obligation de se présenter à la cérémonie protocolaire officielle dans les 10 minutes maximum après leur arrivée pour la remise des prix, maillots et signes distinctifs qui sera organisée dans l'ordre suivant :

A l'issue de chaque étape :

- Le vainqueur de l'étape du jour ;
- Le leader du classement général individuel au temps ;
- Les leaders des classements annexes (sauf classement par équipes) ;
- Le vainqueur du prix de la combativité de l'étape

A l'issue de la dernière étape :

- Le vainqueur de l'étape du jour ;
- Les vainqueurs des classements annexes (y-compris classement par équipes) ;
- Le vainqueur du prix de la combativité de l'étape ;
- Les trois premiers coureurs au classement général individuel au temps ;
- L'équipe leader de la Coupe des Nations juniors ;
- Les différents porteurs de maillots distinctifs.

#### Prix de la combativité

Le prix de la combativité récompense le coureur le plus généreux dans l'effort et manifestant le meilleur esprit sportif. Ce prix, attribué dès la première étape, est décerné par un jury présidé par le Directeur de l'épreuve. La remise du maillot sera effectuée sur le podium lors du protocole d'arrivée. Le plus combatif de l'étape porte dans l'étape suivante le maillot orange "Goutte Récupération SA".

#### Leader de la Coupe des Nations

L'UCI attribue un signe distinctif aux coureurs de la nation leader du classement de la coupe des nations hommes juniors que les coureurs devront porter lors des cérémonies protocolaires selon les directives de l'UCI.

#### Le Prix « Responsables »

Aux côtés des classements précités, la Direction du Tour a mis en place le Prix Responsables, dans le but de favoriser la responsabilité de nos participants au développement durable et au respect en prenant en compte les 3 catégories ci-dessous :

- Comportement durable en course – gestion des bidons et des déchets par équipe
- Comportement durable hors course – tri et respect des consignes dans les lieux d'hébergements et autres lieux communs
- Comportement sportif – fairplay durant la course, respect du règlement de course.

Le prix est remis lors du protocole de la dernière étape.

### **Article 22 - Bonifications**

Des bonifications sont attribuées de la manière suivante :

- 10" – 6" – 4" dans toutes les arrivées des étapes en ligne ;
- 3" – 2" – 1" pour tous les sprints intermédiaires.

Aucune bonification ne sera attribuée lors du c-l-m « individuel ».

### **Article 23 - Prix**

Les prix suivants sont attribués : voir "Planche de Prix 2026".

Le total général des prix distribués est de CHF 9'910.-.

Les prix et les frais de participation, après le décompte final, seront versés dans les 15 jours après la fin de la course au moyen d'un virement bancaire dans la devise du pays, selon les coordonnées transmises lors de la signature du contrat et mentionné dans ceux-ci.

### **Article 24 - Contrôle antidopage**

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve.

Les coureurs concernés se présentent dans les délais au poste de contrôle du dopage, selon les plans du guide technique, conformément à l'art 183 du RAD.

Les numéros des coureurs soumis aux contrôles seront affichés 100m après la ligne d'arrivée, sur les barrières. Les coureurs seront pris en charge par un chaperon dès que possible après le passage sur la ligne d'arrivée.

### **Article 25 - Dispositions**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les accidents qui pourraient arriver aux coureurs ou dont ils pourraient être la cause ainsi que pour les éventuelles suites médicales.

Tous les coureurs et suiveurs ont l'obligation de se conformer aux règlements sur la circulation routière, ainsi qu'aux ordres des commissaires. Ni l'organisateur, ni son assureur ne couvrent les dommages que pourraient subir le matériel et les équipements des participants notamment en cas de chutes ou de vol. Il incombe à chacun de se garantir ou non contre ce type de risques auprès de son assureur.

Les participants reconnaissent la non responsabilité de l'organisateur pour la surveillance des biens ou des objets en cas de vol ou de perte.

Nous vous conseillons d'avoir une assurance avec couverture européenne.

### **Article 26 - Pénalités**

Le barème des pénalités du règlement de l'UCI est appliqué en toutes circonstances.

Toutes les sanctions et pénalités comptent pour les classements généraux.

Elles peuvent, selon leur gravité, et sur décision du Collège des commissaires, être appliquées également aux classements d'étape individuels.

Si le Collège des commissaires estime que l'infraction commise par un coureur profite au classement général au temps de son équipe, il est également appliqué à celle-ci une pénalité de 30 secondes.

### **Article 27 - Respect de Loi sur la Circulation Routière**

Conformément à l'article 1.2.082, les coureurs et tout leur staff se doivent d'observer les dispositions légales du pays et donc suivre la Loi sur la Circulation Routière (LCR) suisse, notamment pour les coureurs attardés. L'organisation ne pourra être tenue responsable en cas d'incident.

### **Article 28**

Le présent règlement a été rédigé en langue française qui fera seule foi.

## RAPPELS 2026

### Autorisation de la Fédération nationale

Les équipes, respectivement les coureurs, doivent être au bénéfice d'une autorisation écrite de leur Fédération nationale, conformément l'art. 1.2.052 du règlement UCI. Les équipes et coureurs suisses ne sont pas soumis à cette obligation.

### Maillots de leader

L'équipe peut y faire figurer sa publicité, conformément à l'art. 1.3.053 du règlement UCI.

### Maillots

Les coureurs d'une équipe portent un maillot identique, excepté les porteurs des maillots de leader, de champions du monde, continentaux, national.

### Communications en course

Durant l'épreuve, l'utilisation des liaisons radio ou autres moyens de communication à distance entre directeurs sportifs et coureurs est interdite, sauf pour les épreuves contre-la-montre, conformément l'art. 2.2.024 du règlement UCI

### Véhicules des équipes

Il n'est admis qu'un seul véhicule par équipe à l'échelon course. Il doit porter le signe distinctif remis par l'organisateur, à l'avant et à l'arrière. Le véhicule doit être conforme à l'art. 2.2.032 du règlement UCI.

Les numéros d'ordre des véhicules doivent être fixés de manière lisible, à l'avant et à l'arrière, à l'intérieur des vitres. La couleur des numéros d'ordre change à chaque étape.

### Signature

Tout coureur à l'**obligation** de signer personnellement la feuille de départ.

### Radio-Tour

Un récepteur sera prêté à chaque équipe et sera remis lors de la confirmation des partants. Il devra être rendu à Ecublens, après l'arrivée, à l'endroit indiqué sur le Guide Technique.

### Abandons

Tout coureur qui abandonne doit remettre sans délai ses dossards ainsi que la plaque de cadre à un commissaire, à l'officiel de contrôle des délais ou au véhicule balai.

### Déplacements

L'équipe effectue l'ensemble de ses déplacements, avant, pendant et après le Tour, par ses propres moyens.

La Direction du Tour du Pays de Vaud

Au nom de la direction du 55ème Tour du Pays de Vaud, je tiens à exprimer ma plus sincère gratitude et adresse mes chaleureux remerciements :

A la base logisitique de l'armée site de Chamblon, et de ses collaborateurs. A l'armée suisse par le commandant de la place d'armes de Chamblon, son commandant le Colonel EMG F Gendre, et son adjudant TH Sutter.

**Alain WITZ**  
Directeur général





# Tu comptes pour nous.

C'est pourquoi nous t'accompagnons  
dans toutes les situations de la vie.



Zurich,  
Agence Générale  
Pascal Zingarelli  
[zurich.ch/zingarelli](https://zurich.ch/zingarelli)

Nos agences proches de  
chez toi à Morges,  
Echallens, Payerne et  
Yverdon

## Planche de Prix TPV 2026 en CHF / Prize Money TPV 2026 in CHF

### 1 CLASSEMENT DES ETAPES / STAGE CLASSIFICATION

a) Prologue et 1/2 étape en ligne  
Prologue and 1/2 road stage

1er	140	6e	45
2e	100	7e	45
3e	70	8e	45
4e	60	9e	45
5e	45	10e	45
		11e à 20e	30

20 prix / 20prizes = 940

Nombre 1/2 étapes 0 -

b) Etapes en ligne et en contre-la-montre individuel

Road stages and individual time trials

1er	230	6e	65
2e	150	7e	65
3e	100	8e	65
4e	80	9e	65
5e	65	10e	65
		11e à 20e	30

20 prix / 20prizes = 1 250

Nombre d'étapes 4 5 000

TOTAL (a) + (b) = 5 000

### 2 CLASSEMENT GENERAL FINAL / FINAL GENERAL CLASSIFICATION

a) Individuel / Individual

1	230	6	65
2	150	7	65
3	100	8	65
4	80	9	65
5	65	10	65
		11 à 20	30

(a) = 1 250

b) Rente quotidienne au porteur du maillot jaune  
Daily prize for holder of yellow jersey

1	50
Nbr M.J.	3 150

TOTAL (a) + (b) = 1 400

### 3 CLASSEMENT PAR POINTS / POINTS CLASSIFICATION

a) Sprint intermédiaires  
Intermediate sprints

A chaque sprint  
For each sprint

1	30
2	20
3	10
TOTAL	60

(a) 90 x nbre de sprint = 540

Nbr Sprints 9 Maillot Vert

b) Classement général final  
Final general classification

1	100
2	80
3	60
4	50
5	40
TOTAL	330

TOTAL (a) + (b) = 870

### 4 CLASSEMENT DU MEILLEUR GRIMPEUR / BEST CLIMBER CLASSIFICATION - Vert

a) Cols ou côtes  
Mountains or hills

1	30
2	20
3	10
TOTAL	60

(a) 90 x nbre de GPM = 780

Nbr GPM 13 maillot à poids

b) Classement général final  
Final general classification

1	100
2	80
3	60
4	50
5	40
TOTAL	330

TOTAL (a) + (b) = 1110

## Planche de Prix TPV 2026 en CHF / Prize Money TPV 2026 in CHF

### 5 CLASSEMENT DU MEILLEUR PREMIERE ANNEE / BEST FIRST YEAR CLASSIFICATION

a) Rente quotidienne au porteur du maillot blanc  
Daily prize for holder of white jersey

1	40	
Nbr M.B.	3	120

b) Classement général final  
Final general classification

1	100
TOTAL	100

TOTAL (a) + (b) = **220**

### 6 CLASSEMENT PAR EQUIPES / TEAM CLASSIFICATION

a) Classement général final / Final general classification

1	200	7	60
2	150	8	50
3	120	9	50
4	100	10	50
5	80	11 à 18	40
6	70	19 et 20	30

TOTAL = **1 310**

#### PRIX ET PRIMES PRIZE MONEY AND BONUSES

1. CLASSEMENTS DES ETAPES/STAGE CLASSIFICATION	5 000
2. CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL / INDIVIDUAL GENERAL CLASSIFICATION	1 400
3. CLASSEMENT PAR POINTS / POINT CLASSIFICATION	870
4. CLASSEMENT DU MEILLEUR GRIMPEUR / BEST CLIMBER CLASSIFICATION	1 110
5. CLASSEMENT DU MEILLEUR PREMIERE ANNEE / BEST FISRT YEAR CLASSIFICATION	220
6. CLASSEMENT PAR EQUIPES / TEAM CLASSIFICATION	1 310

RECAPITULATIF GENERAL  
GENERAL SUMMARY

**CHF 9 910**

When you wear it,  
you're wearing a legend.



100% Custom

Habillé comme un champion !  
Réalise ton propre design.  
À partir de 15 pièces. 100% made in Italy.

TOUR  
de  
france

**Santini**

OFFICIAL PARTNER



Infos et conseils  
santini@velok.ch / Tel. 044 838 60 50

**VELOK.ch**



## CLASSEMENT GENERAL AU TEMPS

### TCS Section vaudoise

Le maillot jaune de leader « TCS section vaudoise » distingue le coureur le mieux placé au classement général individuel au temps. Ce maillot est remis après chaque étape au coureur qui occupe la tête de ce classement.



## CLASSEMENT GENERAL PAR POINTS

### Arenaz Automobiles

Le maillot vert « Arenaz Automobiles » est remis chaque jour au coureur qui a récolté le plus de points attribués lors des sprints intermédiaires durant l'étape, ainsi que ceux à l'arrivée, il récompense donc le meilleur sprinter.



## CLASSEMENT GENERAL DU GRAND PRIX DE LA MONTAGNE

### Fédération Vaudoise des Entrepreneurs

Le maillot à pois « Fédération Vaudoise des Entrepreneurs » du grand prix de la montagne, récompense chaque jour le meilleur grimpeur du peloton, à savoir le coureur qui a accumulé le plus de points lors des passages des grands prix de la montagne, lesquels sont dotés de plus ou moins de points selon les difficultés.



## CLASSEMENT GENERAL DU MEILLEUR JEUNE

### Fonds du Sport Vaudois

Le maillot blanc « Fonds du Sport Vaudois » du meilleur jeune, récompense chaque jour le meilleur coureur de 17 ans. Le mieux classé d'entre eux au classement général individuel au temps, est le leader journalier des jeunes et porte le maillot blanc.



## PRIX DE LA COMBATIVITE

### Goutte Récupération SA

Le maillot orange « Goutte Récupération SA » salue les plus belles actions de chaque étape. Le prix de la combativité récompense le coureur qui s'est distingué par son courage, sa générosité dans l'effort et son esprit d'équipe. Ce maillot orange met en lumière l'audace, le dépassement de soi, et toutes les valeurs essentielles qui font du cyclisme un sport d'exception. Il est décerné après chaque étape par un jury composé du directeur de l'épreuve et du président du collège des commissaires.

## PRIX "RESPONSABLES"

Le prix "Responsables" est créé dans le but de favoriser la responsabilité de nos coureurs au développement durable et au respect, selon 3 catégories :

- **Comportement durable en course** (gestion des bidons et des déchets)
  - **Comportement durable hors course** (tri et respect des consignes dans les lieux d'hébergements et autres lieux communs)
  - **Comportement sportif** (fairplay durant la course, respect du règlement course).
- Ce prix est attribué à l'issue de l'épreuve, à la meilleure équipe, par un jury ad hoc.

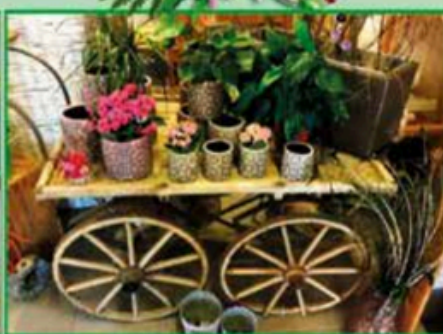


# Güttinger Fleurs

*Votre fleuriste de proximité*



Productions Florales exclusives Güttinger



*Avenue de la Gare 1  
1315 La Sarraz*

**021 866 62 22** *Toutes Vos Décorations Florales*

*Av. de la Gare 1  
1315 La Sarraz*

*Place de la Sallaz 6  
1010 Lausanne*



Tour du  
Pays de Vaud



Fournisseur officiel  
des bouquets du  
Tour du Pays de Vaud



## Etape 1

### CHUV

Centre Hospitalier Universitaire Vaudois  
Rue du Bugnon 21 - 1001 Lausanne  
+ 41 21 314 11 11

### EHNV

Etablissement Hospitalier du Nord Vaudois  
St-Loup 1 - 1318 Pompaples  
+ 41 21 866 51 11

## Etape 2

### CHUV

Centre Hospitalier Universitaire Vaudois  
Rue du Bugnon 21 - 1001 Lausanne  
+ 41 21 314 11 11

### EHNV

Etablissement Hospitalier du Nord Vaudois  
Rue d'Entremonts 11 - 1400 Yverdon-les-Bains  
+41 24 424 44 44

## Etape 3

### GHOL

Groupement Hospitalier de l'Ouest Lémanique  
Chemin Monastier 10 - 1260 Nyon  
+ 41 22 994 61 61

### EHC

Ensemble Hospitalier de La Côte  
Chemin du Crêt 2 - 1110 Morges  
+41 21 804 22 11

## Etape 4

### HIB

Hôpital Intercantonal de la Broye  
Avenue de la Colline 3 - 1530 Payerne  
+41 26 662 80 11

### EHNV

Etablissement Hospitalier du Nord Vaudois  
Entremonts 11 - 1400 Yverdon-les-Bains  
+41 24 424 44 44

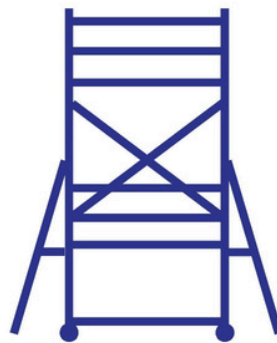
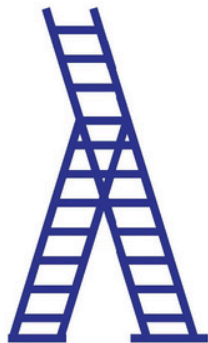
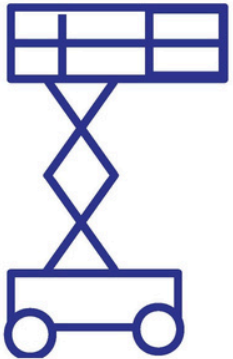
## Service médical du Tour du Pays de Vaud

David FERREIRA, HEMOSTAZ Responsable du Service médical +41 79 622 42 42





# **Accès & Elévatique SA**



**[www.elevatique.ch](http://www.elevatique.ch) - 021 711 77 77 - 1023 Crissier**





# *Maillot jaune de la Gastronomie*



**merat**  
VIANDES & COMESTIBLES

[www.merats.ch](http://www.merats.ch)

1967	Arthur DAHINDEN (Affoltern)	1997	Sandro GÜTTINGER (Tessin)
1968	Bruno HUBACHMID (SRB)	1998	Gregory RAST (Suisse)
1969	Adriano BONARDI (Italie)	1999	Fabian Cancellara (Suisse)
1970	Werner FRETZ (SRB)	2000	Daniele COLLI (Lombardie)
1971	Gian-Battista BARONCHELLI (Italie)	2001	Patrick GASSMANN (Suisse)
1972	Denis CHAMPION (Vaud)	2002	Dimitri KOZONTCHOUK (Russie)
1973	Henri-Daniel REYMOND (Vaud)	2003	Kai REUS (Pays-Bas)
1974	Serge DEMIERRE (Suisse)	2004	Michael SCHAER (Suisse)
1975	Robert DILL-BUNDI (Suisse)	2005	Ian STANNARD (Grande-Bretagne)
1976	Jean-Marie GREZET (Neuchâtel)	2006	Daniele RATTO (Italie)
1977	Hubert SEIZ (Thurgovie)	2007	Christopher JUUL-JENSEN (Danemark)
1978	Jurg BRUGGMANN (Thurgovie)	2008	Moreno MOSER (Italie)
1979	Léo SCHOENENBERGER (Saint-Gall)	2009	Nathan BROWN (USA)
1981	Jochen BAUMANN (Zürich)	2010	Lars Norm HANSEN (Danemark)
1982	Tarjus LARSEN (Norvège)	2011	Peter MATHIESE (DK)
1983	Marius FREI (Suisse)	2012	Timo EISENHART (USA)
1984	Norbert KOSTEL (Autriche)	2013	Geoffrey CURRAN (USA)
1985	Félice PUTTINI (Suisse)	2014	Adrien COSTA (USA)
1986	Jens JENTNER (Suisse)	2015	Adrien COSTA (USA)
1987	Milan DVORSCIK (Tchécoslovaquie)	2016	March HIRSCHI (Suisse)
1988	Alessandro BERTOLINI (Italie)	2017	Andreas LEKNESSUND (Norvège)
1989	Alessandro BERTOLINI (Italie)	2018	Matias SKJELMOSE JENSEN (Danemark)
1990	Danilo KLAAR (RDA)	2019	Marco BRENNER (Allemagne)
1992	Emanuele GRANZOTTE (Zürich)	2022	Jan CHRISTEN (Suisse)
1993	Beat BLUM (Suisse)	2024	Paul SEIXAS (France)
1994	Rico GÖTZ (Zürich, RMVZOL)	2025	Oskar LOUWLARSEN (Danemark)
1995	Martin ELMIGER (Suisse centrale)		
1996	Ruben BERTOGLIATI (Tessin)		



**5** ANS  
GARANTIE  
CONSTRUCTEUR

La garantie constructeur expire après 5 ans ou après un kilométrage maximal de 200'000 km. Toutes les informations supplémentaires et les conditions de garantie sont disponibles sur [volkswagen-nutzfahrzeuge.ch/fr](http://volkswagen-nutzfahrzeuge.ch/fr)

## **Vous donnez beaucoup. Et méritez le meilleur. Pour les vrais battants.**

Les VW Véhicules Utilitaires séduisent par leurs technologies innovantes, leur grande fiabilité et leur rentabilité élevée. Et grâce à un équipement personnalisé, ils sont parfaitement adaptés à vos besoins.

VW Véhicules Utilitaires. Le meilleur investissement.

### **Garage d'Essertines Bovay SA**

route d'Yverdon 19

1417 Essertines-sur-Yverdon

Tél. +41 24 435 11 62

[partner.vw-nutzfahrzeuge.ch/bovaysa](http://partner.vw-nutzfahrzeuge.ch/bovaysa)



**Véhicules  
Utilitaires**

Au nom de la direction du 55ème Tour du Pays de Vaud, je tiens à exprimer ma plus sincère gratitude et adresse mes chaleureux remerciements :

- Aux autorités cantonales et communales
  - A la gendarmerie et aux polices municipales
  - A l'Amicale des Motards du TPV
  - Aux communes donatrices
  - Aux organisateurs d'étapes :
- Communes de :
    - Daillens
    - Carrouge
    - Tartegnin
    - Lucens
  - A tous les généreux donateurs et annonceurs, ainsi qu'à toutes les sociétés présentes dans le village du Tour.

**Alain WITZ**  
Directeur général





# 100% FAIRTRADE COFFEE



[www.lasemeuse.ch](http://www.lasemeuse.ch)

024 442 84 50

voeelectroval.ch

# voé electroval

électricité  
solaire  
chauffage  
électroménager

Valeyres-sous-Rances | Vallorbe | La Sarraz





# FROMAGERIE DE PRAYOUD

Famille Cavuscens

Châtel St-Denis





# L'évasion comment ici



**WEINSBERG**  
*Dein Urlaub!*



GLENAN



**KNAUS**

**Vente • Location • Réparation • Aménagement**  
**Camping-cars, fourgons & vans aménagés**



Large choix de véhicules



Atelier spécialisé



Aménagements sur mesure



Location flexible

**Carevasion**  
SPÉCIALISTE DU VÉHICULE DE LOISIRS

Venez nous rendre visite à Orbe (VD)



021 637 47 07



carevasion.ch

# CAMANDONA

w w w . c a m a n d o n a . c h

Fidèle partenaire  
du Tour du Pays  
de Vaud  
1998-2026



## GÉNIE CIVIL - REVÊTEMENTS BITUMINEUX BÂTIMENT - RÉNOVATION

**CAMANDONA SA**

Rue de Cossonay 30 | Case postale 171 | CH - 1023 Crissier

[info@camandona.ch](mailto:info@camandona.ch)

Tél +41 (0)21 632 89 00

Succursales :

Vallée de Joux - St-Triphon

Moudon - Morgins

Centres de production :

Dailens - St-Triphon